

Genealogie de la famille
Moin de Valcourt.

Noël Moin de Valcourt baptisé en 1616
à Bri-Conte-Robert, diocèse de Paris.

Marié en 1640 à Québec, avec Mlle.
Hélène Des Portes sœur de Guillaume Hébert.

1^{re} Génération en Canada

1^{er} Agnes baptisée 21 janvier 1641. Premier mariage à
Nicolas Gaudry. Second m. 12 janvier 1691 à
Ignace Bonhomme. Sa sépulture 31 août 1697.

2^e Germain baptisé 15 janvier 1642. Ordonné prêtre le
19 sept. 1665. Sa sépulture 20 août 1702 à
Québec. Il fut le premier Canadien Français
appelé au sacerdoce.

3^e Louise baptisée le 27 avril 1643. Mariée le 20 avril 1659
à Charles Cloutier. Sa sépulture 28 avril 1713.

4^e Nicolas baptisé le 26 avril 1644.

5^e Jean " 25 mai 1645. Marié 22 Nov. 1667
à Catherine De Belleau. Il fut nommé

Conseiller au Conseil Supérieur de Québec.
sa sépulture 12 décembre 1694.

2 filles de ce mariage ^{1^{re}} Marie

Seconde, Marie Anne mariée à Jacques Tinguet.

1^{re} Marguerite baptisée 29 sept. morte 17 octobre 1646.

2^{de} Hélène baptisée 30 septembre 1647 et sa
sépulture 20 mai 1661

3^{de} Marie baptisée le 19 Mars 1649. Elle eut pour
parrain à Québec Louis d'Hilleboust, de
Coulange, troisième gouverneur de la Nouvelle
France. Au mois d'août 1667 elle entra
au Noviciat de l'Hôtel Dieu de Montréal.

Prononça ses vœux de religion 20 Mars 1664

Ce fut la première profession religieuse
à l'Hôpital de Mademoiselle Mance.

La sœur Moine mourut le 8 avril 1730
agée de 81 ans après 69 années passées dans
cette Communauté.

4^{de} Alphonse baptisé le 13 Dec. 1650. Premier Mariage
10 février 1670 à Marie Madeleine Normand.
Second Mariage en 1692 avec

Mademoiselle. Inde Anglique Des Trois Maisons.
Ils s'établirent à la Pointe à la Caille
dans le Comté Montmagny.

Ce même Alphonse est le chef de
la famille Moine de Valcourt.

10 Noël baptisé le 12 oct. 1652.

11 Charles " le 30 août 1654. sépulture 4 octobre 1671

12 Marie Madeleine baptisée le 29 décembre 1656. Mariée
le 29 mai 1673 à Gilles Rageot Notaire et
greffier de la paroisse. Sa sépulture est
enregistrée au 22 juillet 1720.

Deuxième Génération
Alphonse Moine de Valcourt
épousa en 1670. février 10.

Mademoiselle M. Madeleine Normand
née en 1651 et fille de Jean Bt. Normand,
Bourgeois de Paris, et Catherine Rageot de
St. Etienne de Rouen. Sépulture 28 avril 1690.

Leurs enfants
1^{er} François Alphonse baptisé 13 dec. 1670. Marié 11 nov. 1697

avec Catherine Chamailart à
St. Thomas.

2^e
Pierre Noël baptisé le 28 février 1672. Marié le 30 mai
1696 à Marguerite Rousseau. 8 enfants
second mariage 21 août 1731 à Mlle
Hélène Maranda.

3^e
Germain baptisé le 28 novembre 1673

4^e
Joseph baptisé le 8 juin 1675. Marié le 17 oct. 1701
à Agnès Bouchard. 9 enfants
Sépulture 28 mars 1758 à St. Thomas.

5^e
Nicolas baptisé le 25 mars 1679.

Catherine " " 27 août 1677. Marié à
Jacques Baudoin le 10 juillet 1699.

7^e
Jean Pt. baptisé le 8 juin 1680.

8^e
M. Madeleine " 7 mars 1682 sépulture 4 sept. 1690.

9^e
Louis baptisé le 7 avril 1686 " 30 juin 1690

10^e
Charles " 28 avril 1690 " 11 mai 1690

Second mariage en 1692

d'Alphonse avec Inde M. Des Trois Maisons

Leurs enfants

1^e
Thomas sépulture 6 oct. 1693

2^e
Louis marié à Elizabeth Bilodeau

3^e
Maie - Les dates ne sont pas données.

3^{ème} génération.

François Alphonse avec Catherine Chamailart
Mariés le 11 novembre 1697.

Leurs enfants

1^e
Augustin baptisé 16 avril 1700. Marié 15 nov. 1723
à Charlotte Langlois. sépulture
8 mai 1769. 18 enfants.

2^e
François baptisé le 4 mars 1702. Marié le
14 janvier 1726 à Geneviève Bossi au
Cap St. Ignace. Sépulture 16 nov 1771
à St. Thomas.

4^{ème} génération.

François et Geneviève Bossi

Mariés en 1726

Leurs enfants

1^e
Louis baptisé 12 oct. 1726. Premier mariage 9 juillet 1761
à Charlotte Bernier morte. sa sépulture 2 avril 1762

Second Mariage à Marthe Proulx
 18 janvier 1768 à St Thomas.
 2. François baptisé 24 janvier 1728. Marié à
 3. Madelaine Ruel 25 juillet 1768.
 4. Marie Angélique baptisée 29 nov. Sepulture 20 Dec 1733
 5. Madelaine baptisée 20 février 1735. Mariée 1 oct. 1753
 à Ignace St Pierre. Sepulture 20 sept. 1756
 6. Joseph baptisé 4 novembre. Sepulture 25 nov 1736.
 7. Elizabeth baptisée 12 février 1738. Mariée 16 février 1767
 à Joseph Morin.
 8. Françoise baptisée 17 oct. Sepulture 2 nov. 1739
 9. M. Thérèse " 31 aout. Sepulture 1 oct 1741
 10. Gabriel " 26 décembre 1742
 Pierre Basile " 28 juin Sepulture 8 juillet 1744
 8. Marie Claire baptisée 29 janvier 1746.

5^{ème} Génération
 Louis Marié à Marthe Proulx
 18 janvier 1768 à St. Thomas.

Leurs enfants
 Louis baptisé

Marié à M. Bernatchez
 Sepulture
 Vital baptisé
 Marié à Josephite Verrault
 Sepulture
 Prudent baptisé
 Marié à Genevieve Robichaud
 Sepulture
 François baptisé le 6 janvier 1796
 9 jan. Marié à Marguerite Robichaud 1826
 Sepulture 6 février 1858 à St Simon Bagot
 Ursule baptisée
 Mariée à Bélanie Fournier
 Sepulture
 Olive baptisée
 Mariée à Xavier Brault
 Sepulture
 Luce baptisée
 Mariée à Jacques Gendron
 Sepulture
 5 de leurs filles se firent religieuses au Précieux Sang
 St. Hyacinthe.

Ciraine baptisée
2 Marie à Antoine Cadorette
3 sépulture
4 Adélaïde baptisée
5 Marie à François Bourque
6 sépulture
7 Perpétue baptisée
8 Marie à Baptiste Mercier
9 Françoise baptisée
10 Marie à Baptiste Despres
sépulture.

6ième génération

François Marie à Marguerite Bobichaud
le 9 janvier 1826 - Marguerite mourut
à Warrick le 29 avril 1886.

Leurs enfants

Louis baptisé le 9 mars 1827
Marie à Emilie Coien 27 septembre 1849.
sépulture le 17 juin 1905.
Francois² baptisé 25 décembre 1828

Marie à Elizabeth Lussier 17 janvier 1858
sépulture 23. Octobre 1908
Julie³ baptisée 24 octobre 1830
Marie à Jean Leblanc 12 août 1849.
sépulture 15 mai 1911
Prudent⁴ baptisé le 29 Janvier 1832
Marie à Céline L'Heureux 20 octobre 1857
sépulture 24 août 1896
Adeline⁷ baptisée le 16 février 1838
Marie à Charles L'Évêque 21 juillet 1857.
sépulture 19 mars 1913
Marguerite⁶ baptisée 22 Mars 1836
Marie à Octave L'heureux 4 sept 1854
sépulture 9 avril 1874.
Sophie⁵ baptisée 11 février 1834
Marie à Xavier Lavitte 4 avril 1868
sépulture Juin 1904
Maurisse⁸ baptisé 17 septembre 1840
Marie à Léocadie Choquette 1 février 1870
sépulture 2 août 1919
Adélaïde⁹ baptisée 8 décembre 1841

St. Hubert
St. Basile
P.D.

Religieuse au Couvent de la Presentation
St. Hyacinthe, 2 février 1867
Sépulture 20 juillet 1903
Sœur du St. Esprit fut son nom
en religion

Etienne 10 baptisé le 25 Dec. 1844

Docteur en Médecine @ Warrick. P.Q.
Marie @ Lucia Trigame 9 mai 1892
Sépulture 11 février 1899

John 11 baptisé le 2 février 1847
Marie @ Dame sœur Mignault 26 septembre 1900

Sépulture 18 juin 1905.

7^{ème} génération

François Marie @ Elizabeth Lussier
le 17 janvier 1853 à St. Barnabé
résidence d'Elizabeth et morte à la
deshouse de son mari 30 juin 1899
à St. Simon de Bagot
Sépulture le 3 juillet 1899. Lundi

Leurs enfants

Albina baptisée 13 août 1854
Mariée le 2 février 1880 à
Joseph Préfontaine de Belœil
Sépulture 18 mai 1897 @ " "

Jean Félix baptisé le 26 février 1856
Mariée le 9 octobre 1891 à Mlle
Philomène Poulin de Ste Rosalie
Sépulture 18 mai 1897 @ " "

Emma baptisée le 2 février 1858
Se fit religieuse de la Congrégation
Notre Dame de Montréal, entra
au Noviciat le 8 septembre 1879

Artiste en peinture

Pris l'habit et reçut le nom de
Sœur Ste. Aimée des Anges, le 9 avril
1880. Prononça ses vœux de religion
le 11 octobre 1881. Ses vœux perpétuels
le 16 août 1889. Sépulture 25 juin 1930

Aimé baptisé le 2 décembre 1860
Devint Capitaine de Milice à la Compagnie
de Volontaires formée à St. Simon Bagot

et appartenant au 84^{ème} Bataillon de
la Province de Québec. Se fit tuer
accidentellement à un exercice militaire
le 29 avril 1888. Il mourut le 2 Mai.
Sépulture à St Simon avec les honneurs
militaires le 5 Mai 1888.

Julie baptisée le 23 janvier 1863

se fit religieuse de la Congrégation
Notre Dame de Montréal. Entra
au Noviciat le 17 août 1889.

Prend l'habit et reçut le nom de
Sœur St. Joseph des Miracles le 20 mars
1890. Prononça ses vœux le 6 juin 1892.

Ses vœux Perpétuels 17 août 1898.

Sépulture.

Horaci. baptisé le 13 janvier 1866

Marice à Victoire Frédéric

4 juillet 1910.

Sépulture

Rose Anna baptisée le 27 septembre 1869

Se fit religieuse au Couvent de la

Présentation de Marie à St. Hyacinthe.
Elle entra au Noviciat le 8 septembre 1901.
Prend l'habit et reçut le nom de Sœur St. Agnes
du St. Esprit le 23 janvier 1902.

Prononça ses vœux de religieuse le 23 janvier 1904.
Elle fut définitivement nommée sœur
Marie du Saint-Esprit en mémoire de
sa tante, morte dans cette communauté
quelques mois auparavant. Elle enseigna
la musique dans les différentes maisons de
son institut où elle fut employée.

Sépulture.

Lucie. Baptisée le 13 août 1871.

Marice le 15 novembre 1909, à
Monsieur Prosper Dion, marchand
de Montréal. Le mariage se célébra à
Saint Simon de Bagot où elle était née.
Elle mourut le 4 avril 1917. Un mercredi
à trois heures du matin âgée de 45 ans.
Sa sépulture eut lieu le 6 avril, un Vendredi. Saint.

vers les trois heures de l'après midi au
cimetière de Montréal. Son service fut chanté
le 9 avril, lundi de Pâques dans l'église St. Denis
Mont Royal, par M. l'abbé G. E. Dion, curé de St. Simon.

Enfants nés du mariage.

- 1^{er} Charles-Émile, Raphaël Valcourt, Né le
27 Octobre 1911 à St. Henri Montréal, dimanche 6 h. mat.
- 2nd Louis, Prosper. Né le 11 février 1913
- 3rd Marie Antoinette. Né le 19 novembre 1914,
un jeudi à 6 heures du matin.

Un peu de temps nous sépare de ceux qui s'en vont;
temps de larmes et de solitude. Mais après, nous allons
les rejoindre et pour avec eux d'un bonheur qui n'aura
point de fin.

« Daignez, nous vous rappelons celle qui fut si pieuse envers vous,
si affectueuse et si dévouée pour les siens, si bienveillante
pour ceux qui l'approchaient. Elle fut épouse aussi

FEU Mme L.-P. DION

Madame Lucie Valcourt, épouse
de M. L.-P. Dion, marchand, est dé-
cédée aujourd'hui, le 4 courant,
après une courte maladie. Elle
était âgée de 45 ans. Elle laisse,
outre son époux, trois enfants :
Raphaël, cinq ans; Louis, quatre



Feu Mme L.-P. DION.

ans; Marie-Antoinette, deux ans, et
deux frères, John Valcourt, de
Bromptonville et Horace Valcourt,
de Saint-Simon (Bagot). Trois
soeurs lui survivent aussi : rév.
soeur Saint-Aimé des Anges; rév.
soeur Saint-Joseph des Miracles et
rév. soeur du Saint-Esprit de la
Présentation. Elle était la nièce de
M. l'abbé G.-E. Dion, curé de Saint-
Simon et de la rév. soeur Saint-
Augustin, des Soeurs Grises de
Saint-Hyacinthe et de M. Ephrem
Dion, de Joliette, Qué., et de Saul
Dion, de Lévis, et de Mme Hubert
Brodeur, de Waterbury, Mass. Elle
était la belle-soeur de MM. P.-S.
Dion, marchand; Aimé Dion, du
C. P. R., Saul Dion, du bureau de
poste et Albert Dion, marchand de
Saint-Rémi.

tendre que mère dévouée. Son
caractère timide un peu effacé,
s'élevait difficilement au-dessus
du cercle de famille. Loyale
autant par le cœur que par l'intelligence,
elle sut se tenir à distance de la
société des mondains.

Que la Croix de Jésus, 93
soit ma sauvegarde.
Que sa grâce soit mon
soutien.
Que sa mort soit ma
délivrance. 1895

R. J. P.

Mon Jésus miséricorde.

« Dieu, daignez bénir cette
tombe, envoyez votre ange
pour en être le gardien. »

« Son service anniversaire
fut chanté à St. Simon
le 10 avril 1918. »

Veuillez recevoir mes bien
sincères condoléances.
J'accorderai un souvenir
tout spécial à votre chère
Sœur défunte, dans mes
nombreux priers.
L. et tout le Peuple

Sœur Ste Amie des Anges
Congrégation Notre Dame
Montreal.

SAINT-SIMION

Messe de minuit :
Entrée : Minuit, chrétiens. Adam. Solo:
Mlle R. Letendre.
Messe du second ton harmonisée. Orches-
tre.
Epître : Solo violon. Mlle Lucie Vacourt.
Offertoire : Les anges dans nos campa-
gnes. Solo Mlle E. Duhamel. Choeur 4 par-
ties.
Communion : O res mirabilis. A. Toupin.
Solo. L. Dandonneau.
Messe de l'aurore :
Cantate : Bergers, réveillez-vous. Solo :
I. Bouvier.
Que le ciel garde le silence. Solo : Mlle R.
Vandal.
Dans la nuit étoilée. Solo : N. Dandon-
neau.
Messe du jour :
Entrée : Orchestre.
Kyrie : Mme A. Lafrenière. Solo : Mlle
R. Vandal. Choeur.
Gloria, Perreault. Duo : D. et A. Bouvier
et V. Sylvestre. Choeur.
Epître : Montez à Dieu. Gounod. Solo :
Mlle R. Vandal.
Credo. Battman. Choeur.
Offertoire — Pastorale, Lambillotte. Solo:
Mlle L. Dandonneau.
Sanctus : Beethoven.
Agnus. Choeur. Perreault.
Duo : A. Bouvier et H. Dandonneau.
Sortie : Orchestre.
Maître de chapelle : Mlle Lucie Valcourt.
M. l'abbé H. Béland tiendra l'orgue.

8^{ème} Génération

Jean Felix Maria le 11 octobre 1891

Philomène Poulin.

Leurs enfants

Joseph, Charles Hilaire baptisé le 28 août 1892.

Mariage 27 août 1919 à M^{lle} Ponthon

Dépulture

Louis Désiré, Origine, baptisé le 4 octobre 1893

Marie ^{29 Juin} ~~1915~~ 1915 à M^{lle} Antoinette Beroit.

Dépulture

Marie Blanche, Cicile, Fabiola baptisée le 10 mars 1895.

Dépulture ^{juillet} Juin 1915 à Bromptonville

François Xavier, Aimé baptisé le 29 Mai 1896

Décédé le 30 septembre 1896.

François Wilfrid baptisé le 29 janvier 1895

Marie à M^{lle} Anna Babineau le 19 octobre 1921.

Dépulture

Marie Pucelle, Elizabeth baptisée le 27 septembre 1900.

Maria M^{rs}. Joël Morissette le 16 novembre 1921.

9ième Génération

Décès et Mme S. Levitre

WINDSOR, (DNC) — Les funérailles de Mme Stanislas Levitre, née Marie-Jeanne Meunier, décédée à l'hôpital St-Louis de Windsor, à l'âge de 85 ans et 10 mois, ont eu lieu à l'église St-Philippe de Windsor.

La levée du corps a été faite par M. l'abbé Fernand Robert, vicaire de la paroisse.

Le service funèbre a été chanté par M. le chanoine J.-A. Lemay, curé de la paroisse, assisté de MM. les abbés Albert St-Georges et Fernand Robert, comme diacre et sous-diacre.

S. H. le maire J.-Raymond Noël conduisait le deuil. Il était suivi des porteurs d'honneur: MM. Elphège Paquet, William Desaulniers, Adonai St-Laurent, J.-B. Baribeau, Norbert Bérard et Georges Claude.

Les porteurs du corps étaient: MM. Rosario Bernier, maire du canton de Windsor, Hector Nault, Lorenzo Lahaye, Antonio Laporte, Gustave St-Laurent et Arthur Morin.

Les religieuses de la congrégation Notre-Dame de Windsor, de Sherbrooke et de Bromptonville, ainsi qu'une délégation des Dames de Ste-Anne et plusieurs parents et amis, assistaient aux obsèques.

La défunte laisse pour pleurer sa perte ses filles et ses deux gendres: la R. S. St-Aimé-des-Anges, CND (Fleurette), du Mont Notre-Dame de Sherbrooke, MM. et Mme Georges Lapierre (Jeanne) et Donat Paquet (Noëlla), tous de Windsor; ses petits-enfants et arrière-petits-enfants: Mme Gilles Cloutier, de Ville d'Anjou, Mme Clermont Domingue, d'Asbestos, Suzanne Paquet, Gilles, Jeanne-d'Arc et Donald Lapierre, Mireille, Pierre, Louise et Jean Cloutier, de Ville d'Anjou, Sylvie Domingue, d'Asbestos.

La disparue faisait partie des Dames de Ste-Anne, de la Fraternité du Tiers-Ordre, et de la Légion de Marie.

L'inhumation a eu lieu au cimetière paroissial.

Lucia est mariée à M. Charbonneau
Emma " " M. Beaudry

Armand est mort vers l'âge de 7 ans
Cécile est morte jeune fille

— M —

Notice

Sur Notre Très-Regrettée et Bien-Aimée

Soeur M. du St. Esprit.

De douce, pieuse et édifiante Mémoire
R. I. P. !

Née à Saint-Denis, Bagot, le 5 décembre 1841,

Admise à la Présentation de Marie, le 2 février 1867,

Décédée à Marieville le 18 juillet 1903.

Soeur du Saint-Esprit eut l'avantage
d'être élevée par des parents dont l'amour naturel
était entièrement subordonné à l'amour de Dieu. Ces parents
chrétiens, ils aimèrent avant tout l'âme de leurs enfants
et les considéraient comme un précieux dépôt confié à leurs
soins. La formation particulière qu'ils durent subir à la
maison paternelle le prouve d'une manière évidente. Aussi
les pieux époux furent-ils véritablement bénis du Ciel: onze
enfants, six garçons et cinq filles vinrent successivement
s'asseoir au foyer, et tous se montrèrent dignes de leurs noms

et de leurs traditions de famille.

Notre chère Adélaïde aussi bien que ses sœurs était douée d'un physique très agréable et d'une grande distinction de manières. Son abord seul imposait le respect, mais sa parfaite politesse et bonté mettaient à l'aise, attiraient la confiance.

Mademoiselle Valcourt vivait heureuse au sein de sa famille où elle était aimée et chérie, et ne songeait qu'à s'éloigner du centre de son bonheur. Toutefois, ses nombreuses et belles qualités, sa parfaite aménité, sa franche et simple gaieté la mirent bientôt dans l'occasion de faire un choix de vie. Mais au moment de donner une adhésion aux avances qui lui étaient faites, quelque chose d'indéfinissable, d'intime,

retenait sa volonté prête à céder. Elle attendit, elle pria. On eut beau lui faire des instances, elle restait toujours plus indécise et remettait à plus tard. Enfin, vaincue par la lumière d'en Haut, elle renouça tout-à-fait avec les avantages du siècle et brisa la chaire qui devait l'y fixer à jamais.

Cette première grâce fut suivie d'une autre plus forte qui lui fit pousser sa flottante nacelle jusqu'au port de la Présentation, où ses destinées futures devaient être si étroitement liées à la sublime et grande œuvre de la Vénérable Mère Rivier.

Mais avant d'y jeter l'ancre, Adélaïde devait avoir d'autres luttes à soutenir.

Après sa pèture, la chère Noirec alla faire ses premiers essais dans la mission de St. Hugues. Là, sa filiale tendresse allait subir des assauts redoutables, mais la victoire l'attendait aussi. Sa mère, Madame Valcourt ne pouvait souffrir plus longtemps l'absence de sa chère Adélaïde, vint à deux reprises faire des instances pour qu'elle retournât dans la famille. La réponse qu'elle en reçut, alors, lui fit enfin comprendre

que toute tentative de ce genre serait absolument vaine et inutile. "Maman, lui dit la jeune novice, je ne puis et ne dois revenir sur la démarche que j'ai faite. Vous le savez, je n'ai pas agi à la légère en venant ici; je n'ai fait qu'obéir à la voix de Dieu qui daignait me faire l'honneur de m'appeler à la vie religieuse. Laissez-moi donc suivre une vocation qui déjà me rend si heureuse, et qui attirera plus tard, j'en suis convaincue, des grâces et des bénédictions abondantes sur toute la famille."

Dieu que la jeune novice se vit dévotie des entraves qui menaçaient sa chère vocation, elle se donna toute entière à ses bonnes petites élèves, et elle les conduisit avec une bonté, une dignité, un tact vraiment remarquables. Aussi eut-elle un plein succès dans sa première année d'enseignement.

Peu après, nous la rappelâmes à St. Hyacinthe pour la charger d'une division au Pensionnat. Ce fut en travaillant auprès de ses élèves que notre bonne sœur se prépara à l'émission de ses vœux, cérémonie qui eut lieu le 2 février 1867.

Notre jeune professe continua encore sa classe jusqu'en 1873, époque de la fondation de notre établissement de Stanham, où elle fut envoyée comme directrice et supérieure.

L'extérieur agréable de notre chère sœur de St. Esprit, ses manières engageantes, distinguées, la firent accueillir on ne peut mieux par la bonne population de cette paroisse et elle eut bientôt gagné tous les cœurs. Les familles s'empressèrent de lui confier leurs enfants et le bien commença à se dessiner d'une manière évidente aux yeux même des indifférents et des désintéressés.

Quelques années s'étaient à peine écoulées que déjà, grâce au talent administratif de la zèle directrice, le couvent était devenu trop exigé, insuffisant, il fallut songer à faire une annexe à l'ancien local. Après s'être munie de l'autorisation des Supérieures, Sœur de St. Esprit fit commencer la nouvelle construction, qui devait permettre à nos sœurs de recevoir un plus grand nombre d'enfants. Dieux lors, cette maison visiblement bénie de Dieu progressa de jour en jour. Ce fut précisément en ces jours de fondation que la Croix devait tomber plus hautement,

plus douloureusement sur les épaules et le cœur de notre bonne directrice. Elle dut quitter la chère mission qui avait été le témoin de son zèle, de ses fatigues, de ses difficultés, de ses travaux; cette chère mission où elle avait ouvert et fécondé plus d'un sillon au prix de ses efforts, de ses sueurs, et de ses constantes prières.

Mais les Supérieures avaient parlé: c'était la voix de Dieu pour cette fervente religieuse. Disons-le dans cette pénible circonstance, Sœur du St. Esprit se résigna toute entière; la force morale dont elle était douée lui fit accepter son changement avec ce calme religieux qui ne la quittait jamais; avec cette joie intime que donne l'amour du devoir et de la vertu.

Elle se rendit à Maierville sans se douter que ce poste devait être la dernière étape de son pèlerinage ici-bas. Hélas! oui, c'était dans cette maison, berceau de la Présentation au Canada, que cette vaillante ouvrière des premiers jours venait commencer à dormir son dernier sommeil, après d'avoir déposé sa gerbe de travail et de bonnes œuvres.

Maintenant, il nous sera bien doux de satisfaire nos vœux et de mettre sous les yeux de nos lectrices, quelques unes des qualités et des vertus qui distinguaient cette digne religieuse. Les notes qui nous ont été envoyées en fournissent la plus grande partie.

Entrée dans la Communauté presque au début de sa fondation, placée dans un milieu où elle pouvait être plus en évidence, cette respectable compagne compagne fut à même de jeter autour d'elle une plus vive lumière, donner une plus grande édification.

"Je connais la Présentation, dit l'une de nos Sœurs par notre bien aimée Sœur du St. Esprit, auprès de laquelle je devais étudier, en qualité de future postulante, l'esprit et les usages de la Congrégation. Je ne puis dire l'impression que me fit cette bonne religieuse. Si je n'eusse eu déjà la pensée de me fixer dans la maison, j'en aurais alors très certainement conçu le désir. Son calme habituel, sa douce gravité qui la caractérisaient, son esquisse politesse, son esprit d'ordre et d'économie; en un mot, sa vertu toujours gracieuse et solide, tout en elle me captivait et m'attirait au bon Dieu." Et que dire de son dévouement si entier pour sa chère

Congrégation, de son respect pour l'autorité, de sa
Compassion pour les souffrances d'autrui, de son
aménité à l'égard de tout le monde, de ses
pieuses industries auprès des élèves qu'elle dirigeait avec
un tact si rare, ne voyant en ces chères enfants que des
intelligences à éclairer, des cœurs à former, des âmes à sauver.
La formation du cœur de ses élèves a semblé le but principal
de toute la vie de cette excellente religieuse. Combien de fois
n'a-t-elle pas dit à ses chères enfants de Marie et aux jeunes filles
de son pensionnat: "Soyez des personnes de devoir, de foi et de piété,
afin d'être plus tard des femmes craignant Dieu et fortes dans
l'adversité. C'est sur vous que repose la société: elle sera ce
que vous la ferez vous-mêmes."

La zélée directrice accompagnait ses avis d'efforts constants
pour rendre ces bonnes enfants telles qu'elle le désirait.
Aussi, comme l'affection de toutes ces jeunes filles était sincère,
touchante, pour cette dévouée maîtresse nous en avons la preuve
dans la citation qui va suivre.

Une ancienne élève, aujourd'hui membre de la Communauté
s'exprime ainsi: "Je devins orpheline à l'âge de six ans.
Les quatre années qui suivirent cette perte, furent pour moi marquées
au sceau de la Croix: privations, peines de toutes sortes, mais

de tous genres. Après cette époque, la Providence, par
l'intermédiaire d'un membre de ma famille, me
conduisit au pensionnat de Granham. Là, en la personne de
notre digne Sœur du St. Esprit, je trouvai une protectrice, un
appui, une vraie Mère en un mot. Au contact de son maternal
et affectueux divinement, les plaies de mon pauvre cœur com-
mencèrent à se cicatriser, mes sentiments d'indéfinissable tristesse
s'évanouirent peu à peu et je sentis la joie renaitre de nouveau
en moi. Le bien que me fit à l'âme cette excellente religieuse,
par ses délicates et incessantes bontés, incilla chez moi le désir
de me dévouer à mon tour au bonheur de mes semblables.

Après Dieu, c'est donc bien à cette maie Sœur de la présentation
que je suis redevable de ma vocation. C'est encore à elle que je dois
d'être un peu utile à ma Congrégation par quelques habitudes
d'ordre, de propreté, d'amour du travail, que ses entraînants
exemples me firent à tout pris contracter."

Notre regrettée Sœur du St. Esprit avait un talent particulier
pour tirer parti des Caractères sur lesquels la Providence lui
donnait accès. Cette intelligente maîtresse avait bientôt saisi
le côté faible de chacune de ses inférieures ou de ses élèves
et compris les moyens à employer pour incliner les unes aux
vertus austères de la Religion, les autres aux devoirs

de la Société et de la vie chrétienne.

"Comme notre digne Sœur du St-Esprit liens nous dans d'autres notes, c'est revêtu en moi les plus doux souvenirs de ma vie religieuse. Placé sous la direction des celle que je regardais comme une mère, j'expérimentai davantage combien douce et léger est le joug du Seigneur. Les sages conseils, les pieuses exhortations de ma vénérée directrice me rendaient si faciles nos saintes observances."

"Nous avions toutes un beau modèle en la personne de cette regrettée défunte. Celles d'entre nous qui ont été à même d'apprécier ses qualités d'esprit et de cœur, ses vertus solides et aimables la regretteront longtemps."

Une troisième exalte, sa fermeté, son amour du devoir, sa manière de répondre, de donner un avis, etc. Son amour surtout pour son cher Institut, pour ses Supérieures, pour toutes ses sœurs, en particulier pour celles qui vivaient avec elle.

Oh! oui, oui, continue la même sœur, pour cette âme de foi, pour les Supérieures, sa Communauté, ses règles, ses usages, ses traditions, c'était provoqué chez elle son culte, son respect, son amour pour tous ces aimables objets et personnes.

Son obéissance pour l'autorité était à l'égal de son

respect et de son amour: un trait entre plusieurs le prouvera suffisamment. Dans une occasion où il s'agissait de faire approuver un plan de chapelle pour sa mission, Sœur du St-Esprit remarqua un peu d'hésitation de la part de Notre Vénérable Mère du Bon Pasteur, qui aurait désiré un peu plus de simplicité dans la future construction, et elle l'en inquiéta. Avouons-le, la chère directrice aimait un peu trop le beau, et aurait volontiers suivi son inclination naturelle dans cette circonstance.

Peu après avoir quitté notre digne Mère, elle rencontra une de nos sœurs qui avait été témoin de la chose, et lui posa cette question: "Croyez-vous qu'il serait préférable que j'abandonnasse cette construction? Pour tout au monde je ne voudrais pas aller contre la volonté de mes Supérieures." Il en fut toujours de même chez notre regrettée sœur. Elle était donc en droit d'exiger la même manière de faire de la part de celles qui lui étaient adjointes. La chère directrice tenaient à ce que les permissions fussent exactement demandées. Elle avait coutume de dire qu'une sœur qui en défie constamment à ses Supérieures, même dans les moindres détails est toujours heurteuse en Communauté.

Notre bien aimée sœur du St. Esprit était attentive aux besoins de ses compagnes et s'efforçait de maintenir les sœurs. Dans la distribution des emplois, elle arrangeait si bien les choses que personne ne se trouvait surchargée. Souvent elle les encourageait et leur disait: "Mes sœurs, ne craignons pas de nous dépenser au service du bon Dieu, c'est lui qui nous paiera nos journées de travail, et qui récompensera largement, loyalement. Il ne faut jamais oublier d'ailleurs, que nous travaillons pour nous."

A l'époque de la réouverture des classes, la zélée directrice avertissait ses sœurs d'être constamment à leur poste. "C'est assés fatigant, ajoutait-elle, j'en conviens, mais c'est notre discipline à nous, bon qui, mal qui, il nous faut résolument la prendre chaque jour."

Nous l'avons déjà dit: sœur du St. Esprit était douée d'une grande force de caractère et avait un remarquable empire sur elle-même. Dans l'occasion, elle savait accepter l'épreuve quelle qu'elle fut, sans en éprouver au dehors le moindre choc, sans laisser tomber de ses lèvres une seule parole de plainte, qui eût trahi son émotion ou sa peine. Elle savait encore sourire aux personnes les plus

indélicates, les plus ingrates, leur parler avec affabilité, bonté, douceur; montrer même de l'empressement à les obéir. Il n'y a donc rien de surprenant dans ces paroles de la bien aimée défunte: "Vengeons-nous par le bien, triomphons du mal par le bien." Dans les occasions de support sa maxime était d'endurer ce que l'on ne peut empêcher. Elle avait pour principe de ne jamais rendre son entourage témoin de sa tristesse, de ses peines. Il faut être assez généreux disait-elle pour n'en parler qu'à Dieu et tout dissimuler aux créatures, qui d'ailleurs, n'y peuvent rien. Dans maintes circonstances où notre vénérée sœur du St. Esprit avait eu à souffrir, ses compagnes l'avaient toujours vue souriante, aimable, paisible. Sa conduite était encore la même quand de plus fortes épreuves l'atteignaient; elle les considérait alors comme une manifestation directe de la volonté de Dieu; les acceptait avec une résignation joyeuse, et jamais elle n'en accusait les créatures.

Pendant son long séjour à Stanham, notre regrettée défunte contracta en descendant de voiture une arthrite qui la priva pendant sept ans de l'usage d'une de ses jambes.

Jamais nos sœurs n'entendaient se plaindre, ni proférer une seule parole de regret ou d'impatience. Au contraire elle l'entendirent souvent chanter avec une touchante résignation: "O volonté de Dieu, qu'il est doux de t'aimer!" Ou bien: "Le ciel en est le prix," cantiques qu'elle aimait particulièrement. L'affabilité et la patience étaient deux vertus particulières à notre bien aimée sœur. L'aurais-je nous dérangée à tout instant, disent nos sœurs, toujours nous étions accueillies avec la même bonté, le même sourire gracieux.

La chère directrice croyait-elle avoir peiné quelques unes de ses sœurs, elle les faisait appeler, leur donnait de petits objets propres à leur faire plaisir, leur témoignait en même temps le plus vif intérêt, la plus tendre affection. Le tact de cette bonne ancienne pour former les novices qui lui étaient confiées était remarquable. Elle s'efforçait, par tous les moyens, de préparer en ces chères enfants, de zèles et courageuses ouvrières pour sa bien aimée Congrégation qui lui tenait si fortement au cœur.

Oh! oui, elle l'aimait sa famille religieuse, en voici une preuve bien touchante: Lors d'une maladie

grave qu'elle fit en 1883, sœur du St. Esprit chargea une de ses sœurs, Madame Leblanc, si elle lui survivait de remercier en son nom ses bien aimées Supérieures d'avoir bien voulu l'admettre dans la Communauté. La lettre que nous reçûmes de cette dame, deux jours après la mort de celle que nous regrettons si vivement, nous fait connaître les sentiments de reconnaissance et de filiale attachement que la bien aimée défunte avait constamment entretenus dans son cœur pour sa Communauté. Elle nous fait voir aussi que la délicatesse et la gratitude, au sujet des bienfaits reçus étaient héréditaires dans l'estimable famille Valcourt.

Nous citons textuellement:

St. Denis 20 juillet 1903.

Aux Révérendes Sœurs de la Présentation,
Ma Révérende Mère.

C'est avec un cœur tout gros d'émotion que je viens m'acquitter aujourd'hui d'un devoir dont m'avait chargée, il y a dix huit ou vingt ans, celle que nous pleurons ensemble.

Lors d'une visite que je lui rendais à Stanham,

après les détails qu'elle me fit connaître au sujet des
 regards que vous avez toujours eus pour elle, cette
 regrettée Soeur me dit: "Si tu me suivis, je te
 charge de faire en mon nom, les remerciements que
 je dois à ma chère Communauté à mes bien aimées
 Supérieures, qui ont été si bonnes pour moi, qui m'ont toujours
 traité avec tant de délicatesse, de bonté et d'affectueuse
 charité. Dieu seul pourra leur rendre ce que je leur dois".

Ici, je m'arrête, ma vieille main de 72 ans ne
 peut en écrire davantage. D'ailleurs je me sens
 incapable de m'acquiescer de cette mission avec toute
 la délicatesse qui aurait dû être ma pauvre Soeur; ^{notre}
 Votre indulgence et charité, n'est-ce pas, Ma
 Révérende Mère, sont aussi grandes pour moi
 qu'elles l'ont été pour elle qui nous a quittés?
 vous me comprenez, je le sais.

Merci pour cette bien aimée défunte, très
 Révérende Mère, et bonnes Soeurs de la Présentation.
 Qui mille fois merci. Merci encore pour avoir
 procuré tant de bonheur à ma pauvre Soeur en

lui envoyant Soeur Sté-Adélaïde pour la soigner dans
 sa dernière maladie. Je le sais: vous vous êtes acquies
 par ce nouvel acte de bonté à son égard une bien
 grande reconnaissance.

Merci en mon nom aussi, et au nom de toute
 la famille, très Révérende Mère. Vous ne sauriez
 croire comme un cœur de Mère apprécie le bien que
 l'on fait à quelqu'un des siens.

Soeur du St-Esprit était la joie de la famille
 et son départ nous attriste bien profondément. Mais nous
 le savons son bon cœur et sa tendre affection pour nous tous
 ne mourront pas; elle nous aimera encore au ciel et nous
 donnera de nouveaux témoignages de sa bonté en priant
 beaucoup pour nous.

Je considérais le cœur de ma bien aimée Soeur
 comme un réservoir où j'allais déposer mes chagrins et
 mes embarras; et comme un autre Simon elle
 m'aidait à porter ma croix.

J'ose vous prier Madame la Supérieure, de nous faire don
 de quelques petits objets qui auraient été à son usage, tels que:

de, plumes, crayons, lunettes etc; ces choses nous faisaient un grand plaisir. Sœur Ste Adélaïde pourrait se charger de cette petite distribution.

Que toute la Communauté reçoive mes sentiments de profonde reconnaissance de respectueuse estime et nos saluts les plus cordiaux, le tout à la mémoire de celle que la mort nous a trop tôt ravie.

A vous toutes.

Dame J. B. Leblanc

St Denis de Richelieu.

A LA MEMOIRE DE



JULIE VALCOURT
épouse de Jean Leblanc
décédée à St-Denis sur Richelieu,
le 15 mai 1911
à l'âge de 80 ans

Maintenant que la mort a fermé ma paupière, que le dernier chant du prêtre du Seigneur s'est fait entendre, que la terre a couvert mon corps, vous tous que j'ai aimés, priez pour moi.

Tout ce que je vous demande, parents et amis, c'est de vous souvenir de moi devant l'autel du Seigneur.

Mes Sœurs de Marieville où la regrettée défunte a passé les six dernières années de sa vie, nous ont envoyé les notes qui vont suivre et qui ne sont que l'exacte reproduction de toute sa conduite de tous les actes de sa vie d'éducatrice et de religieuse. Elle en l'a vue à Marieville, telle elle fut à notre pensionnat de Saint-Noyanthé, à Hamham surtout, où elle a passé vingt-quatre ans, dans l'exercice d'un zèle soutenu, éclairé, généreux.

Notre bonne directrice, disent nos Sœurs, avait une foi bien vive, mais sa pitié était plutôt solide que tendre et enthousiaste, et elle faisait consister sa vertu dans le parfait accomplissement du devoir. En tout temps, elle cherchait à inculquer ce genre de dévotion à ses Compagnes. Jamais elle n'aurait souffert qu'elle substituassent des pratiques de surrogation et de leur choix à ce qui était exigé par la règle. Souvent on la vit hausser les épaules en présence de certains actes qui indiquaient une pitié mal éclairée. La véritable dévotion, disait-elle alors, consiste dans l'accomplissement de tous

ses devoirs d'état. Il n'y a pas grand mérite à aller prier dans la Chapelle à son aise quand le devoir appelle ailleurs : un bon acte de renoncement, en se rendant à son poste, vaudrait beaucoup mieux et deviendrait dans ce moment là, la véritable expression de la volonté de Dieu, c'est-à-dire la voie divine.

Influée de l'esprit de nos vénérés fondateurs et de nos saintes règles, les longues confessions et directions étaient à charge à notre digne sœur. Un jour qu'une de ses compagnes se plaignait à elle de n'avoir pas reçu au confessionnal les avis qu'elle aurait désirés, notre chère directrice lui dit en souriant : "Prenez votre Imitation de Jésus-Christ et lisez, en quelques numéros, vous aurez là de quoi nourrir et éclairer votre âme."

La foi vive de notre regrettée sœur du St. Esprit la portait à redoubler d'efforts pour faire célébrer le mieux possible, les fêtes de la très Sainte Vierge, celle de l'Immaculée Conception surtout. Ce jour là, elle

n'épargnait rien pour donner aux nouvelles Enfants de Marie, un souvenir doux et précieux de leur consécration à cette divine Mère. Les pieuses récréations qui suivent la cérémonie de l'aspigation, étaient bien propres à faire goûter aux heureuses élèves du 8 Décembre, la pieuse consolation de fêter ensemble leur céleste Reine du ciel et de la terre. La petite conversation traditionnelle sur la fête du jour, contribuait à leur faire apprécier le bonheur d'une si joyeuse soirée.

Il en était ainsi du couronnement de la Sté. Vierge au 31 mai, auquel notre bonne directrice faisait prendre tout un aspect de solennité et de pieuse gaieté afin de faire pénétrer dans l'âme et la mémoire de ses élèves, un cher et durable souvenir des fêtes de Marie.

Les exercices de piété attiraient particulièrement l'attention de notre vénérée sœur et elle exigeait une grande exactitude pour s'en acquitter. La cloche annonçait-elle, par exemple, la lecture spirituelle, Sœur du St. Esprit, la première à sa place, plongeait ses regards autour de la salle de

Communauté, comme pour s'assurer de la présence de chacune. Une fois l'exercice commencé personne ne devait se déranger. Dans ses commentaires ordinaires, notre bonne directrice amenait tout à l'obéissance et à l'humilité, vertus essentielles à toute bonne religieuse.

Notre digne sœur du St. Esprit était quelquefois un peu exigeante sous le rapport de l'exactitude au poste. Toutefois jamais elle ne se rendait importune par des avertissements réitérés. Parfois même elle gardait le silence à la vue de certains manquements qui auraient pu nous mériter des reproches. Elle parlait rarement et le faisait en peu de mots, mais de manière à être comprise.

Cette digne religieuse ne se répandait jamais en discours superflus, soit avec ses sœurs, soit avec les personnes du monde. Dans l'occasion une seule parole lui suffisait. Celles de nos sœurs qui ont vécu avec cette chère ancienne ont été plus d'une fois édifiées de sa retenue et de sa réserve. Jamais une parole inconvenante, disait-elle ne devait sortir de la bouche d'une religieuse.

Notre aînée sœur avait un rare esprit d'ordre

et d'arrangement, rien dans la maison n'échappait à son oeil observateur, et tout était réparé, changé, refait à temps. Mais dans toutes ses dépenses personnelles, la pauvreté était soigneusement sauvegardée: elle n'avait pas voulu faire perdre un seul centin à la Communauté.

Mais c'est comme éducatrice surtout que cette bien-aimée défunte s'est distinguée. Le bien qu'elle a fait aux jeunes filles qui lui étaient confiées était solide et durable. Elle tenait par-dessus tout à former des femmes de devoir, de travail, d'économie et revenait sans cesse à ces trois points dans les avis qu'elle leur donnait aux assemblées, aux civilités. L'avenir de ses élèves était le sujet de ses incessantes préoccupations.

Pour réussir dans ce grand travail de formation, la sage maîtresse employait tous les moyens possibles, surtout celui de la persécution. Une enfant se négligeait. elle se vantait. elle était trouvée en faute, elle l'appelait à sa chambre, l'amenaient à avouer ses torts et lui donnait ensuite les avis, les conseils de son expérience, les lui renouvelait au besoin sans jamais se lasser. Aussi parvenait-elle à assouplir les caractères les plus irascibles et à les incliner enfin au bien, aux vertus chrétiennes.

En récréation notre dévoué Sœur du St. Esprit savait encore trouver le moyen de poursuivre son but. Quand les enfants s'étaient bien amusés, nous la voyions se diriger avec joie au pensionnat, prendre sa place et présider la joyeuse causerie du soir. Aussitôt que son petit monde avait pris l'ouvrage manuel, elle sortait un livre de sa poche et lisait une courte historiette ou tout autre passage d'un petit ouvrage à la fois utile et amusant.

C'était plaisir de voir comme les élèves prenaient intérêt à ces sortes de lectures, qui renfermaient toujours une leçon ou un enseignement pratique.

L'ordre et la discipline étaient scrupuleusement observés dans les classes et la tenue générale du pensionnat.

Sous ce rapport, le savoir faire de l'habile maîtresse était remarquable. Elle savait contenir tout son monde par une simple parole. En outre jamais on l'entendait élever la voix dans les rangs, ni fatiguer les enfants par des réprimandes hors de propos. Elle savait attendre le moment favorable, patientait quelquefois des semaines entières pour ramener au devoir indocile, indisciplinée

ou mal disposée, et observait alors la plus grande douceur, le plus grand calme. Souvent elle nous recommandait ces deux qualités nécessaires à une bonne maîtresse. Si nous lui objections qu'il fallait bien quelquefois user d'un peu de sévérité: "Non, non, reprenait-elle vivement, il vaut mieux encourager que gronder, et faire croire aux élèves qu'elles ne sont pas aussi imparfaites qu'elles le croient, et que si elles le veulent bien, elles peuvent même faire des prodiges. C'est incroyable, ajoutait-elle, tout ce que l'on peut obtenir des enfants par ce simple moyen."

Sœur du St. Esprit avait une grande bonté de cœur et en tout temps se montra mise pour ses élèves, surtout pour les chères orphelines. Une de nos Sœurs lui en ayant conduit une que l'on avait trouvée en frais d'oligie un arbre fruitier, notre digne Sœur commença à réprimander la pauvre petite. Mais bientôt gagnée par l'émotion, elle se détourna pour cacher ses larmes: "C'est peut-être la faim, se dit-elle qui a poussé cette enfant à dérober ces fruits," et elle la congédia aussitôt. Une autre fois, ayant mis elle-même la chère petite en retenue, je vis notre bonne

directrice aller et venir avec un air peiné. Je compris sa pensée et j'allai lui demander grâce pour la coupable. A l'instant je m'aperçus que j'avais fait deux humeurs au lieu d'une.

27
Selon notre excellente Sœur du St. Esprit, les études devaient passer en première ligne, et elle y attachait une très grande importance. Elle encourageait beaucoup les enfants, se rendait compte de leurs efforts, de leurs progrès et des succès remportés sur quelque branche que ce fut; témoignait sa satisfaction aux unes, remontait le courage des autres et donnait à toutes un nouvel élan pour le travail. Cette manière de faire tenait en haleine, et les Mères et les élèves.

Les malades avaient aussi une large part dans le cœur de notre compatissante directrice. Elle les envoyait visiter par celles de nos Sœurs qui pouvaient disposer de quelques moments; leur recommandait d'apporter un livre de pitié et de leur en lire quelques passages, afin de suppléer à la parole de Dieu que ces pauvres affligés n'entendaient qu'à de bien rares intervalles.

Sœur du St. Esprit usait de son ascendant et de

l'autorité que lui donnaient son âge et son expérience pour faire accepter un bon conseil aux personnes du monde. Dans ses occasions sa rare prudence lui dictait les paroles qu'elle disait leur adresser. Jamais elle n'eut à se reprocher d'avoir blessé qui que ce fut, ses avis étaient toujours donnés sur le ton d'une parfaite amabilité et charité.

Depuis quelques mois, continuent nos Sœurs de Marieville, notre bien aimée Sœur du St. Esprit sentait ses forces d'abandonner; mais son activité naturelle nous donnait le change sur son véritable état de faiblesse. Le 7 juin elle se plaignit de fortes douleurs au côté droit et dut même se mettre au lit. Quelques jours après, faisant effort sur elle-même, elle sortit de sa chambre et commença les préparatifs de la distribution des prises. Comme nous lui représentions qu'elle se fatiguait à ce genre de travail: "voulez-vous donc, répliqua la chère malade, que je ne fasse absolument rien pour nos bonnes enfants qui vont nous quitter?"

La veille de la distribution notre digne et regrettée Sœur, appuyée sur le bras d'une infirmière venue de notre maison mine se rendit au pensionnat, où elle fit

d'une voix émue, ses recommandations aux élèves réunies appuya d'une manière particulière sur le respect et la soumission dus aux parents. Le lendemain, elle vint toute heureuse couronner ses bien aimés enfants qu'elle ne devait plus revoir.

Depuis le 20 juin jusqu'au 10 juillet malgré le repos et les soins qui lui furent prodigués, notre digne sœur s'affaiblit graduellement. Elle n'en continuait pas moins cependant, à distribuer les emplois et le travail à chacune, visitait la lingerie, faisait même exécuter certains travaux à l'extérieur de la maison.

Mais arrivée au 10 elle eut une crise de suffocation qui fit craindre pour ses jours. La même crise s'étant renouvelée deux jours après, le médecin fut appelé et nous avertit du danger qui menaçait la malade.

Notre Révérende mère ayant été immédiatement prévenue, envoya notre sœur pharmacienne pour lui offrir de venir se faire soigner à la Maison-Mère. Notre bonne directrice, fut néanmoins laissée à son choix, et ne se croyant pas aussi sérieusement malade, préféra

attendre à l'époque de sa seconde retraite. Hélas! c'était vers le Ciel qu'elle allait bientôt se diriger! Le vendredi 17 juin, à dix heures du soir, notre vertueuse sœur commença à ressentir les atteintes de la dernière suffocation. Le docteur appelé en toute hâte essaya vainement à prévenir le fatal dénouement. Sœur du S. Esprit le pressentit et envoya les Sœurs prier à la Chapelle, ajoutant: "Je vais mourir"!!!

Ses souffrances augmentèrent de moment en moment, et devinrent enfin si grandes que des cris involontaires lui échappaient à chaque instant. Malgré tout elle ne cessait de prier: "Mon Dieu, disait-elle pardonnez-moi!" Puis jetant les yeux sur une statue du Sacri-Coeur, une ardente exclamation sortit de sa poitrine habitante: "Sacri-Coeur de Jésus, ayez pitié de moi!" A partir de ce moment la chère mourante n'eut plus sa connaissance. Monsieur le Curé lui administra l'extrême-onction, lui appliqua l'indulgence, "In articulo Mortis," et elle expira doucement à trois heures du matin. C'était un samedi, jour consacré à honorer Celle qu'elle se était

tant efforcée de faire connaître et aimer.

La soir du même jour, les restes mortels de notre bien aimée sœur du Saint-Esprit furent transportés à notre Maison Mère de St-Hyacinthe, où un service fut chanté pour le repos de son âme.

Après l'office, nous conduisîmes cette regrettée défunte dans notre petit cimetière, où un si grand nombre de nos sœurs sœurs, se reposent des longues fatigues de leur pèlerinage terrestre.

In Memoriam

15 Août 1903

Chère épouse du Christ dans la foi endormie,
J'apporte mon hommage à ton âme d'aimée.

A jamais un sein des plus...

Et sur tes restes chers, en pleurant, je dépose
Une Couronne Blanche, impérissable et rose

Au Souvenir de tes vertus.

II

Oh! Autes ont pleuré dans la sombre demeure
Vie l'aiguille du temps marque ta dernière heure.

Toutes ressentent Au départ

Tu ne reparais plus... Au soir fait silence...

C'est le vide cruel, poignant, que ton absence

En ces lieux fait de toute part

III

Ce séjour de tes pas conservera l'impression,

Celles que tu quidais dans la prière encinte,

Celles qui cherchaient près de toi

Le bienveillant avis, l'amicale parole
Qui pénètre le cœur, l'éclaire, le console,
Y met la prière et la foi,

IV

Il est doux de penser que la mort est la vie
Et le gage assuré d'une ineffable joie,

La promesse d'un rendez-vous;

Il est doux de penser que l'âme surant son aile
Pour prendre son essor vers la vie éternelle,

Tendrement veillera sur nous

V

Où! Air qui suis Comte, je te regrette,
Qui vois poindre à mon œil une larme discrète
Inant je songe que tu n'es plus,

C'est Air qui dans mon cœur redit ce chant sublime
Ce long "Sursum Corda" qui m'élève, ravive
Mon désir d'aimer votre Jésus ...

VI

Tu ne me quittes pas ... radieuse immortelle,
Tu m'entends, tu m'entends dis que sur
moi j'appelle

Pour l'ange sa protection ...

Grâce et louange à vous Seigneur, Dieu Suprême,
Lui, brisant les liens de l'âme qui nous aime,

Nous laissez en Commun

VII

Car, en la délaissant de cet air funeste,
Nous lui donnons, mon Père, la lumière Céleste
Et là haut, elle nous voit présents;
Là haut, elle a des Saints la force et la science,
Et de son Arôme en nous descend cette espérance
Ne la retrouver dans les Cieux

18 juillet 1903!

Lui

Y

St

Et

St

Pour

Oh

Lui

Cu

Color

Lui

Lui

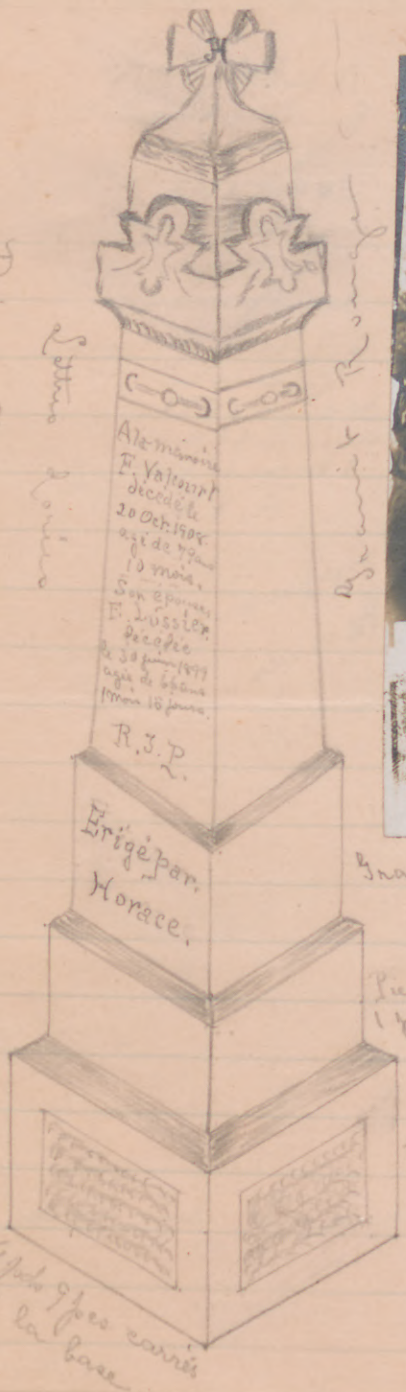
A la Memoire de
 Francois Valcourt,
 Decede le,
 20 Oct. 1908
 age de 79 ans
 10 Mois.

Son épouse,
 Elizabeth Jussier,
 Decede le
 30 Juin 1899,
 age de 66 ans.
 1 Mois. 15 Jrs.
 R. J. V.

Erige par son fils
 Horace.



Il aurait dû dire, "leur fils"

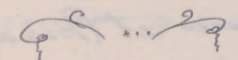


9 lbs. 4 oz de haut, de la base au sommet.
 Pierre grise
 Pierre grise

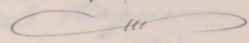


— A la douce mémoire de mon bien aimé père
François Valcourt.

Né le 25 décembre 1828. Décédé le 20 octobre 1908.



Adieu! toujours adieu! c'est le cri de la terre,
L'homme n'est que regrets en son cœur solitaire,
Le bâton voyageur, le voile et le linceuil,
Dans l'ennui de ses jours l'ont bientôt laissé seul!



Seul! c'est une des tristesses de la terre,
Là-haut le grand revoir et le grand éternel, "Bonheur!"
Julie — St. Joseph des Miracles.

Dicir

A St. Dimon, vient de disparaître une de
nos belles figures canadiennes à l'âge avancé
de quatre vingt ans. Monsieur François
Main-Valcourt mourait subitement, à sa
demeure, le vingt octobre dernier, d'une
angine de poitrine dont il souffrait depuis
quelques semaines seulement.

Doué de riches qualités de cœur et de
l'esprit, il faisait le bonheur des siens

qu'il a laissés dans une honnête aisance. Deux fils, Jean Felix et Horace lui survivent; aussi quatre filles, dont trois sont religieuses et Mademoiselle Lucie dernière de la famille que le père chérissait d'une affection toute particulière, sans doute à cause des soins délicats et constants qu'elle lui a prodigués, au prix de tous les sacrifices, jusqu'à ses derniers moments.

M. Valcourt descendait directement de Noël Moirin - Valcourt de Brie Conte Robert de Paris et Marie en 1640 à Mademoiselle Hélène des Portes, veuve de Guillaume Hébert fils de Louis Hébert, premier colon, venu de France à Québec vers 1608.

Germain Moirin - Valcourt premier prêtre canadien ordonné à Québec par Mgr de Laval, était aussi de cette noble famille.

M. Vital Moirin - Valcourt qui vient d'être décoré de la médaille accordée aux propriétaires du domaine de leurs

ancêtres, est aussi le parent de celui dont nous déplorons la perte aujourd'hui.

Ses funérailles avaient lieu le vingt trois derniers, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis qui l'avaient sincèrement estimé.

Le deuil était conduit par son frère, le seul qui lui survit, M. Narcisse Valcourt.

La messe de Requiem harmonisée, fut admirablement bien exécutée par le Chœur puissant et intelligent de St Simon. M. l'abbé H. Béland accompagnait à l'orgue M. J. Bouvier Maître de Chapelle.

À l'autel, le célébrant était M. L. G. Dion curé de la paroisse, assisté de Messieurs les abbés J. Phaneuf et A. Després diacre et sousdiacre. R. I. P.

Un ami.

St. Simon Bagot.

20 octobre 1908.

Souvenir du 20 octobre 1908

Vous nous avez quittés, douce mère et bon père,
 Mais nous gardons au cœur votre cher souvenir.
 En redisant vos noms au Dieu du Sanctuaire,
 Nous attendons le ciel qui doit nous réunir.

Vos chers enfants.

Les Survivants.

Jean Felix Valcourt - - St-Hyacinthe
 D. D. Aimée des Anges, religieuse de la Congrégation N. Dame
 D. St Joseph des Miracles " " " " " "
 J. Horace Valcourt St Simon.
 D. Saint-Esprit religieuse de la Présentation de Marie
 Lucie Valcourt

A Saint-Simon de Bagot

le 2 Mai 1888, disparaissait
 du théâtre de ce monde, un jeune
 homme cher à bien des cœurs. Le
 Capitaine Aimé Valcourt, fils de
 M^{rs}. François Valcourt, rendait sa belle
 âme à Dieu après une carrière de vingt-
 sept ans. La mort est toujours triste, mais
 qu'elle l'est encore bien plus lorsqu'on en
 est atteint au printemps de sa vie,
 lorsqu'on est à peine sorti des beaux
 jours de l'adolescence, et surtout lorsqu'elle
 est causée par un accident des plus
 déplorable. — Ah! infortuné frère, tu
 avais pourtant comme nous, la santé
 et le bonheur pour partage, tu formais
 de beaux projets pour l'avenir, la route
 que tu parcourais te semblait semée de

de roses, mais rien n'a arrêté le bras si redoutable de la mort ! Tu as été terrassé sous ses coups. Ravi à notre affection, il ne nous reste plus aujourd'hui, qu'à pleurer et à prier sur ta tombe où tu nous es tous devancé. C'était donc là le but de tes douces espérances que tu nous confiais hier ! Mais si tu nous a fui, notre cœur est le même, ton souvenir sévit à des jours envies. Nous penserons à toi; les traits, la voix qu'on aime, ne sont pas si vite oubliés !

Une sœur.

Feu François Valcourt.

Un des plus respectables citoyens de la paroisse de St Simon, C. Bagot, vient de disparaître en la personne de M. François Valcourt.

M. Valcourt est né le 25 décembre 1828. En 1853, il épousa Melle Elisabeth Lucier de la paroisse de St Barnabé et eut de cette union, huit enfants, qui ont entretenu successivement la joie à son foyer. Jean Félix réside à St Hyacinthe et élève avec honneur, ~~sa~~ sa famille. Horace et Lucie demeurent avec lui et sûrent, par leur dévouement sincère, leurs soins empressés, délicats et affectueux, semer le véritable bonheur sur ses vieux jours.

Il eut la consolation de donner trois de ses filles à Dieu. Deux sont religieuses à la Congrégation de Notre-Dame, ce sont les Révérendes sœurs Ste Aimée des Anges, supérieure à St Johnsbury, Vt. et sœur St Joseph des Miracles à Waterbury, Conn. La troisième est religieuse à la Présentation de Marie, la Révérende sœur M. du St Esprit, en mission à Biddeford, Me. Deux autres de ses enfants l'ont précédé dans la tombe, feu Madame J. Préfontaine de Béloeil, et le

Dernière prière du Laboureur

Seigneur ! le froid me gagne et mon vieux corps
[se brise
Tous mes membres sont las d'avoir tant travaillé
Je veux aller dormir auprès de mon église
Après avoir veillé !...

Pendant quatre-vingts ans j'ai marché dans la
[plaine,
J'ai labouré la terre et fauché les blés drus ;
Accorde-moi d'aller rejoindre en ton domaine
Les amis disparus !

Le jour est arrivé de clore ma paupière :
Je ne reverrai plus les champs que j'ai semés ;
Mais les vents de chez-nous mêleront ma pous-
[sière

Aux sillons tant aimés !...

Mes gars continueront la tâche bien honnête
De travailler le sol et de fournir le pain ;
Et pour que la nature à leurs efforts se prête,
Etends sur eux ta main !

Et reçois en ton ciel l'humble enfant de la terre,
Si, de T'avoir servi quatre-vingts ans passés,
Tu crois, dans ta justice et ta bonté de Père,
Seigneur ! que c'est assez !..

et le Capitaine Aimé^{Valcourt} tué accidentellement, il y a quelques années.

Doué d'une bonne santé, ce regretté défunt, en travailleur infatigable, se dévoua avec courage, énergie et affection pour assurer l'avenir de ses chers enfants, jusqu'au moment où la cruelle maladie de coeur vint le leur ravir, en le foudroyant subitement.

Toute la vie de ce vieillard peut se résumer en ces mots. Il fut le type du parfait chrétien, à l'honnêteté irréprochable, au caractère franc, aimable et charitable.

Sa maison et sa table étaient toujours à la disposition du mendiant qui était certain de trouver la plus généreuse hospitalité sous son toit.

Par sa franche cordialité, ses aimables réparties, ses fins mots pour rire, tout en déridant les fronts, il savait se concilier tous les coeurs.

Ami sincère de l'instruction, il fit instruire ses enfants dans les meilleures maisons d'éducation.

Depuis quarante ans, M. François Valcourt était choisi comme juge, aux expositions agricoles de St Hyacinthe; à différentes époques, il sut remplir

remplir avec intelligence, les différents postes importants de sa localité.

En somme, c'était un chrétien modèle, un brave citoyen, un Canadien-Français qui savait faire honneur à sa religion et à sa race.

Ses funérailles ont eu lieu à St Simon vendredi le 23 octobre, en présence d'un grand nombre de parents, de paroissiens et d'amis, venus de toutes les paroisses environnantes, pour témoigner à la famille éplorée, leurs sincères sympathies.

Ami repose en paix, le maître en sa maison,
T'appelle avec amour... ton oeuvre est terminé.
Récolte au sein de Dieu l'abondante moisson
Promise pour salaire à la longue journée.

Ami repose en paix... car toujours en nos coeurs
Résonnera ta voix, et notre âme fidèle,
Suivant tes saints conseils, tes exemples vainqueurs
Terejoindra là-haut, dans l'ivresse éternelle.

Ami repose en paix, l'amour de tes enfants
Gardera ta mémoire
Jusqu'à ce jour heureux où leurs coeurs triomphants
Partageront ta gloire.

Un ami.

NOTES SUR SAINT-SIMON

(Du correspondant « PRESSE)

Saint-Simon, 5. — Saint-Simon d'Yamaska est situé sur la rive droite de la rivière Yamaska, dans le comté de Bagot. Il est borné au nord et à l'est par la paroisse de Saint-Hugues, à l'ouest par Sainte-Rosalie et au sud par Saint-Liboire.

Avant 1832, Saint-Simon faisait partie de la paroisse de Saint-Hyacinthe. Plus tard, la paroisse fut desservie par le curé de Saint-Hugues.

Les anciens desservants, curés de Saint-Hugues, furent: MM. les abbés Henri Liboire Girouard, de 1832 à 1834, Louis-Barthélemi Brien, de 1834 à 1835, Etienne-Birtz Desmar-teau, de 1835 à 1840. Les anciens curés de la paroisse furent: MM. les abbés Etienne - Birtz Desmar-teau, de 1840 à 1843, François-Damien Désène, de 1843 à 1845, Pierre-Albert Sylvestre, de 1845 à 1852, Henri-Liboire Girouard, de 1852 à 1876, François-Fabien Pratte, de 1876 à 1904, G.-E. Dion, curé actuel depuis 1904 avec, depuis 1916, M. l'abbé Napoléon Maynard, comme vicaire.

Les premiers marguilliers, en 1832, furent MM. François Morin dit Valcourt, François Dupré et Pierre Boucher.

La population de Saint-Simon comptant au 1er octobre 1916, 1368 habitants, tous Canadiens-français. Depuis 1912, nous avons une académie dirigée par les Soeurs Saint-Joseph, de Saint-Hyacinthe.

La première cloche fut donnée à M. l'abbé Victor Chartier, vicaire de la paroisse, en 1875, en récompense de son dévouement pendant l'épidémie de variole qui causa 82 décès.

La première chapelle fut remplacée par une église en pierre en 1860.

La première réunion du conseil municipal eut lieu le 30 juillet 1855. Elle se composait de MM. Pierre Poulin, Charles Maranda, Lévis Ledoux, Isaac Dubois, Simon Gendreau, Didasse Bouthillet, avec, comme premier maire, M. Félix Gauthier. Les successeurs de M. Gauthier à la mairie, furent MM. F. Bouvier, 1860, F. Gauthier, 1860, Flavien Dupont, 1864, F. Fauthier, 1870, Alexandre Cadoret, 1881, Dieudonné Denis, 1893, Godfroy Birtz, 1896, Jean-Baptiste Cadoret, 1898, Hyacinthe Boucher, 1900, Jean-Baptiste Cadoret, 1901, Louis Vandal, 1903, Isala Bouvier, 1905, Joseph Carrière, 1906, Jean-François-Régis Hérard, 1908, Armand Beauchemin, 1909, Ulric Durocher, 1910, Ephraïm Marin, 1913, et Pierre Sylvestre, 1916.

La paroisse fait partie de la seigneurie de Forsyth. Il ne reste plus que les ruines d'anciennes scieries. Aujourd'hui, le bois n'est pas en quantité suffisante pour en nécessiter une nouvelle.

Louis Hébert n'a pas laissé de descendants de son nom.

Sa fille Anne, qui avait épousé Etienne Jonquest, un jeune Normand, interprète à Québec, mourut en 1619, à peine âgée de seize ans, et quelques mois après, son mari la suivit dans la tombe.

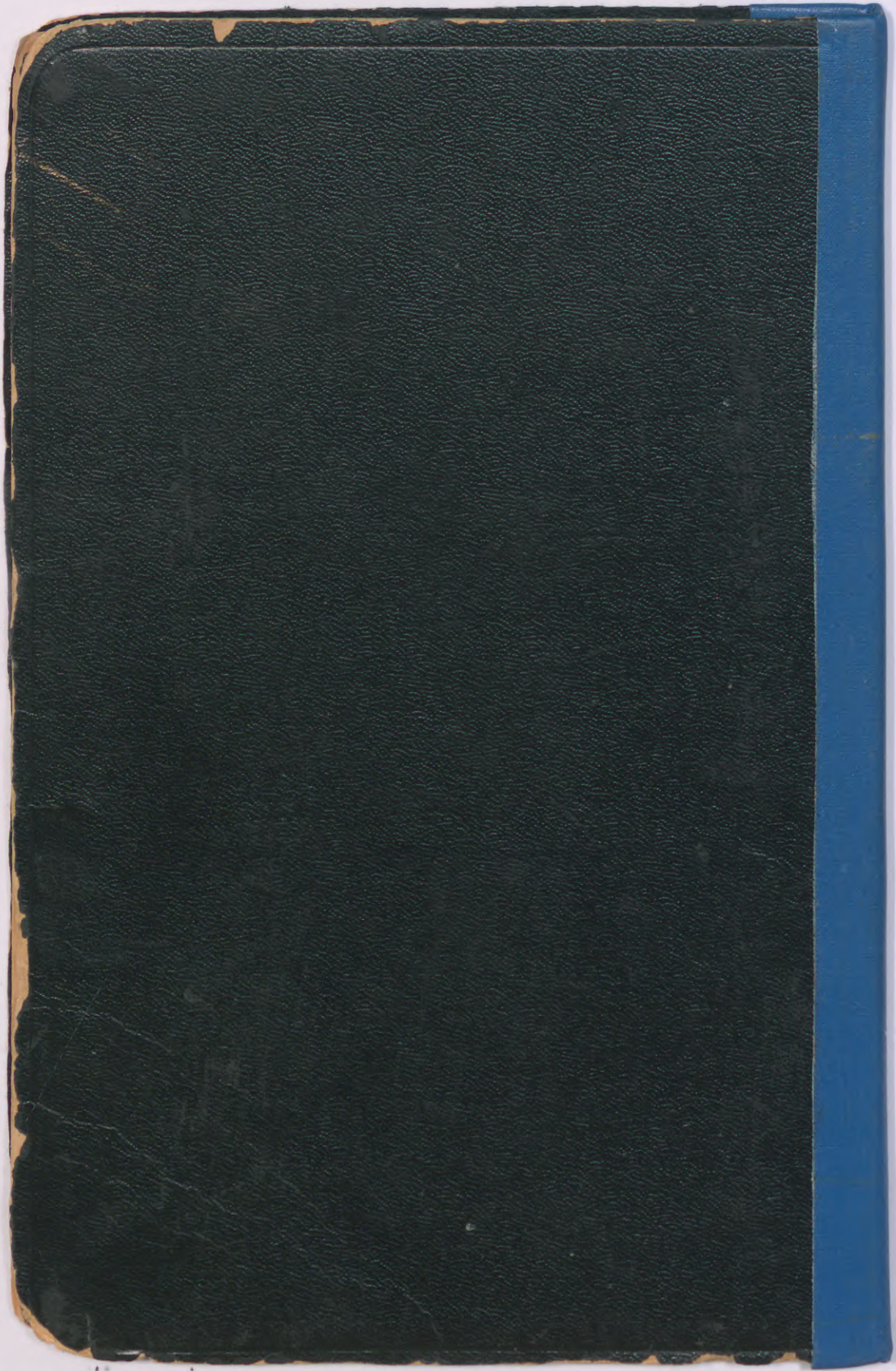
Guillemette, épousa en 1621, Guillaume Couillard, charpentier, arrivé au pays en 1613: ils eurent dix enfants, et c'est par Guillemette Hébert que beaucoup de nos vieilles familles, se glorifient d'avoir pour ancêtre le premier colon canadien.

Guillaume Hébert, épousa le 1er octobre 1634, à Québec, Hélène Des Portes. Il mourut en 1639, laissant trois enfants, Joseph, Françoise et Angélique.

Joseph épousa, au mois d'octobre 1660, Marie Charlotte de Poitras: cette union fut de courte durée, car il périt l'année suivante dans une expédition contre les Iroquois.

Un fils posthume, baptisé le 16 octobre 1661, mourut quelques jours après sa naissance et avec lui s'éteignit le nom de Louis Hébert.

Telle fut l'odyssée de la famille du premier colon canadien.



J'ai quatre-vingt-trois ans; ma carrière s'achève.
J'ai dépassé le soir et je touche à la nuit:
Ce temps déjà lointain ne me semble qu'un rêve
Qui s'efface au réveil et comme une ombre fuit.

Mais le soleil nouveau qui bientôt va paraître,
C'est l'astre sans déclin qu'on ne peut concevoir;
Lumière qu'ici-bas la foi nous fait connaître;
En attendant le jour, Jésus, d'aller vous voir.

J'ai voulu vous servir; vous le savez vous-même;
A vingt ans, ô Jésus! J'ai tout quitté pour vous;
Et de mon pauvre coeur, l'ambition suprême
Fut de vous faire aimer et connaître de tous.

Si, dans ce long passé, je compte bien des vides,
C'est vous qui complèterez ces oublis du devoir.
Que je vous sois uni par des liens solides,
En attendant le jour, Jésus, d'aller vous voir.

Mais je voudrais encor, de mes heures mortelles,
Vous offrir les instants jusqu'au dernier repos,
Avant d'aller cueillir les palmes immortelles.
Mes labeurs finiront quand mes yeux seront clos.

Donnez-moi d'engranger une moisson immense,
De voir mes blés mûrir au soleil d'un beau soir;
De m'endormir au chant du concert qui commence
Quand l'heure aura sonné, Jésus, d'aller vous voir.

1. La Soeur Trorin
1649 - 1730

2. Soeur Ste - Aimée des Anges

3. Chants

4. Lettre à M. l'abbé J. H. B

5. Liste des enfants
avec leurs âges en 1895
de M. Joseph Prifontaine.

cela une grande marque de son amour pour votre charité, laquelle ne se doit jamais laisser en ce saint œuvre qui vous sera, comme je le pense, d'un grand prix devant Dieu.» (1)

Qui donc, à ces conditions, refuserait de devenir un apôtre du Sacré-Cœur? Cet apostolat est à la portée de tous, car on peut l'exercer de bien des manières différentes.

Une manière de l'exercer, c'est l'emploi des moyens qui favorisent cette sainte dévotion: distribution de médailles, e gravures et de prières au sacré Cœur, diffusion de livres qui traitent de cette dévotion, ainsi que du MESSAGER DU SACRÉ-CŒUR, son organe mensuel; dons consistant en tableaux et bannières aux différentes paroisses; construction et ornementation d'autels, de chapelles, d'églises consacrées au Sacré-Cœur, enfin une part active à la célébration de ses fêtes et de ses solennités.

Tout ceci pour ceux que la fortune a favorisés. Bien souvent, en effet, le sacré Cœur trouve parmi eux des personnes qui ont sa gloire tant à cœur, qu'il semble que toutes leurs richesses n'ont point d'autre fin. Mais les autres ne peuvent-ils pas aussi exercer leur zèle de bien des manières?

(A suivre.)

TRÉSOR DU CŒUR DE JÉSUS

SOMME GÉNÉRALE DES ŒUVRES OFFERTES LE MOIS DERNIER

Actes de charité.....	314,984	Lectures de piété.....	77,376
Actes de mortification.....	207,498	Messes célébrées.....	2,498
Chapelets.....	261,617	Messes entendues.....	109,370
Chemins de Croix.....	48,133	Œuvres de zèle.....	81,351
Communions sacramentelles.....	37,612	Œuvres diverses.....	4,543,288
Communions spirituelles.....	683,482	Prières diverses.....	5,009,166
Examens de conscience.....	73,379	Souffrances ou afflictions.....	81,498
Heures de silence.....	245,856	Victoires sur ses défauts.....	95,104
Heures de récréation.....	177,397	Visites au S. Sacrement.....	141,876
Heures de travail.....	342,795	SOMME GÉNÉRALE.....	12,504 91
Heures saintes.....	15,711		

(1) Lettre 70ième.

Mai 1902



LA SŒUR MORIN

1649-1730

Marie Morin naquit à Québec, le jour de la fête saint Joseph de l'an 1649, du mariage de Noël Morin, charron, et d'Hélène Desportes, veuve de Guillaume Hébert. Elle fut tenue sur les fonts baptismaux par Louis d'Ailleboust de Coulonge, troisième gouverneur de la Nouvelle France. L'une de ses sœurs, la plus jeune de la famille, épousa plus tard le notaire Gilles Rageot, greffier de la prévôté. Son frère Germain, sept ans plus vieux qu'elle, fut le premier Canadien-français appelé au sacerdoce. L'un de ses frères, Alphonse, s'établit à la Pointe à la Caille, et fut le chef de la famille connue à Montmagny sous le nom de Morin-Valcourt.

Le 23 février 1660, alors qu'elle n'était âgée que de douze ans, Marie Morin entra comme pensionnaire aux Ursulines pour y faire sa première communion et aussi pour y recevoir son éducation. Elle se fit bientôt remarquer par sa bonne tenue et par sa piété. « Telle fut son application et sa ferveur, lisons-nous dans les Annales du monastère, que les autres élèves la regardaient comme un modèle de sagesse et de piété. » Elle était bien jeune encore cette petite pensionnaire pour attirer sur elle les regards de la communauté ; mais il y avait alors aux Ursulines trois saintes femmes dont les héroïques vertus devaient nécessairement amener la contagion du bien parmi leurs élèves. Et dans ce siècle où la vertu n'attendait pas toujours le nombre des années pour se produire au grand jour et briller du plus vif

éclat, elles étaient communes les âmes privilégiées qui se dévouaient au service de Dieu au sortir de l'enfance. Ainsi en fut-il de Marie Morin, qui avait déjà pris la résolution de se faire religieuse dès sa première année de couvent. Elle avait entendu raconter tout ce qui touchait à la fondation de Ville-Marie, les épreuves des missionnaires, les dangers auxquels étaient en butte les colons montréalais du côté des Iroquois. Elle savait que Jeanne Mance avait fondé un hôpital pour les pauvres. Dès lors elle ne rêva plus que de Ville-Marie, et son unique désir était de s'y rendre et de travailler à l'œuvre des hospitalières, dut-elle encourir les dangers du martyre.

Marie Morin communiqua d'abord ses intentions à ses parents et puis aux religieuses. D'un commun accord, on lui refusa la permission qu'elle sollicitait ; et c'était sage, car cet enfant pouvait facilement s'illusionner, et prendre pour une vocation ce qui ne pouvait être qu'un caprice. Mais il fallut bien céder un jour devant ses prières et ses supplications. Au mois d'août 1662, elle quitta les Ursulines pour entrer à l'Hôtel-Dieu de Montréal comme postulante. Cet hôpital avait été fondé trois ans auparavant, et il n'y résidait encore que trois religieuses venues de France. L'arrivée de la jeune Québecquoise fut l'occasion d'une grande joie, parmi ces bonnes Sœurs, qui n'avaient pas encore reçu de novice pour venir à leur secours. D'un autre côté, elles s'imaginèrent que les autorités de Québec, en permettant ainsi à la Sœur Morin de revêtir l'habit des filles de Saint-Joseph, reconnaîtraient plus vite l'existence régulière de leur Institut. Mgr de Laval s'était refusé jusque là à leur accorder une vie canonique, s'imaginant qu'elles feraient meilleure œuvre en s'agrégeant à l'Hôtel-Dieu de Québec. Mais les religieuses, appuyées par leur confesseur et les Sulpiciens en général, ne l'entendaient pas ainsi, et elles avaient résolu d'attendre les événements, plutôt que de se soumettre à une décision qui leur eût enlevé leur autonomie.

Quoi qu'il en fût, la Sœur Morin fut accueillie à bras ouverts, bien qu'elle n'apportât pas de dot avec elle. « Saint-Joseph la remplacera, » lui disaient ses compagnes. Madame d'Ailleboust, qui logeait à l'Hôtel-Dieu, lui servit de protectrice et tâcha de

faire oublier aux Sœurs, par ses abondantes aumônes, le peu de fortune de la filleule de son mari. De son côté, Mgr de Laval lui avait donné d'excellentes lettres de recommandation qui devaient lui ouvrir bien larges les portes de l'Hôtel-Dieu.

Durant son postulat, la sœur Morin ne reçut que de bons offices de la part des religieuses ; sa conduite irréprochable, du reste, ne pouvait que la faire bien valoir, étant donné surtout son jeune âge et partant son inexpérience. Les épreuves qu'elle eut à subir ne lui vinrent pas de ce côté. Deux maladies graves l'assaillirent au beau milieu de sa carrière, et ce fut comme par miracle qu'elle put y échapper. Avouons aussi qu'elle était entre bonnes mains et dans un bon milieu pour recouvrer la santé. La Mère de Brésolles, supérieure de l'Hôtel-Dieu, avait un don particulier pour guérir les malades ; elle composait même des remèdes qui, au dire des contemporains, agissaient toujours comme un charme. Les sauvages à qui il arrivait souvent de venir lui demander les secours de son art, dans les salles de l'hôpital, l'appelaient le *Soleil qui luit*, parce qu'elle les guérissait de leurs maux. Dans le peuple on avait également recours à sa science, et si le malade ne s'en retournait pas toujours guéri, il apportait avec lui la consolation ou l'espérance de l'être bientôt.

Après avoir échappé à ces deux afflictions corporelles, la sœur Morin se vit ensuite en proie à une angoisse telle qu'elle n'en avait jamais ressentie : elle éprouva un désir si impérieux de revoir ses parents, qu'elle sentit sa vocation religieuse ébranlée. Cet amour pour sa famille augmentait au fur et à mesure que la séparation semblait devoir durer toujours. Elle lutta courageusement contre ce piège du démon, et après deux ans et demi de combat de toutes les heures, elle se trouva un beau matin délivrée d'une obsession qui l'avait torturée cruellement.

La sœur Morin éprouva une souffrance morale d'une autre nature, mais non moins pénible. Elle gémissait en elle-même de se voir incapable d'atteindre la sublimité des vertus de ses compagnes. Elle aurait voulu imiter leurs mortifications, leurs pénitences, pratiquer la sainte vertu d'humilité à un degré égal, enfin marcher sur leurs traces dans la voie de la perfec-

tion. Son confesseur, M. Pérot, réussit à lui faire comprendre que les vertus éminentes de ses aînées devaient plutôt servir de modèles à toutes celles qui leur succèderaient, que de mesure à la ferveur que Dieu demandait à chacune.

Ce fut la dernière grande épreuve qu'eut à subir l'humble sœur durant son postulat. Le calme se rétablit aussitôt dans son esprit, et, elle n'avait plus qu'à attendre l'heure propice où elle pourrait se consacrer à Dieu par des premiers vœux. Mais, il lui fallait avant tout l'agrément de Mgr de Laval. Tout d'abord il refusa de se rendre au désir de la postulante, donnant pour raison qu'il ne reconnaissait pas l'Hôtel-Dieu de Montréal comme un établissement régulier, mais revenu à d'autres sentiments, le vénérable Prélat écrivit à M. Souart le 5 novembre 1664 : « Je ne vois rien dans la bonne Sœur Morin qui empêche qu'elle ne se donne entièrement à Notre-Seigneur par une sainte union et association avec lui. Vous pouvez donc recevoir ses vœux en notre nom, entre vos mains, sur le pouvoir que nous vous en donnons. Je ne manquerai pas de demander à toute la Sainte-Famille de recevoir le sacrifice parfait et entier de son cœur. Je le crois bien disposé pour cela. Qu'elle se souvienne de demander à Notre-Seigneur et à sa très sainte famille qu'il me fasse miséricorde. »

Cette lettre avait été confiée à un sauvage de la nation des Loups, qui ne l'avait remise à son destinataire que la veille de la fête de saint Joseph. Or, c'était précisément ce jour-là qu'expirait le noviciat de la sœur Morin. On dut remettre la cérémonie au lendemain, fête de saint Joachim. Ce fut un jour mémorable à l'Hôtel-Dieu. On y mit toute la pompe possible, et les Sœurs de la Congrégation, la Sœur Bourgeoys en tête, contribuèrent par leurs chants accompagnés d'instruments de musique, à rehausser l'éclat de cette première profession religieuse à l'hôpital de Mademoiselle Mance. M. Souart prononça un discours tout imprégné de reconnaissance envers Dieu, et il prédit aux Sœurs que le jour n'était pas éloigné où Mgr de Laval approuverait officiellement leur institut.

Mais il devait s'écouler six ans de plus avant que le décret épiscopal érigeât canoniquement la communauté des hospita-

lières. Durant cette période assez longue, le monastère ouvrit ses portes à une autre postulante canadienne Mademoiselle Denis, de Québec; deux autres novices étaient venues de France, et les trois anciennes religieuses françaises n'avaient pas encore prononcé leurs vœux solennels. Mgr de Laval avait envoyé à M. Souart des lettres en vertu desquelles toutes ces religieuses, au nombre de sept, pourraient se consacrer irrévocablement au service de Dieu. « Par là, écrit la Sœur Morin, M. de Laval acheva cet établissement pour ce qui était du spirituel, de manière à ne pouvoir plus s'en dédire. Il n'est pas en mon pouvoir, ajoute-t-elle, de faire connaître le grand contentement que chacune de nous en ressentait en son âme, ni celui de tous nos amis, singulièrement de MM. les prêtres de Saint-Sulpice, qui ont toujours été nos directeurs spirituels, et nos protecteurs en tout, particulièrement M. Souart, notre confesseur pendant vingt-cinq ans consécutifs, et qui nous a aidées à subsister par ses libéralités et ses aumônes. »

Pendant ses longues années de claustration, la Sœur Morin fut témoin de deux incendies qui détruisirent l'Hôtel-Dieu. Le premier eut lieu alors qu'elle était supérieure, en 1695, et le second en 1721. C'est au premier de ces désastres qu'elle fait allusion dans ses *Annales*, lorsqu'elle dit: « Pensez, mes sœurs, vous qui lisez ceci, que celles qui vous ont précédées ont cueilli b'en des épines où vous ne trouverez que des fleurs; mais sachez aussi que tous ces fondements sont appuyés sur la croix et que vous y aurez part puisque vous avez l'honneur d'appartenir à Jésus-Christ en qualité d'épouses. Vous ne voudriez pas être couronnées de roses pendant qu'il l'est de piquantes épines... Pour moi, je crois aisément que c'est Dieu qui veut cette maison pauvre. Le nécessaire ne lui manque point, mais aussitôt qu'on peut se mettre à son aise, il vient un revers qui nous rejette dans la pauvreté par des pertes considérables. »

A travers ses multiples occupations, la Sœur Morin trouva le moyen de rédiger les *Annales* de l'Hôtel-Dieu, où les modernes ont puisé à pleines mains pour écrire l'histoire de Ville-Marie, ou des monographies relatives à Montréal durant le 17^e et le 18^e siècle. Tous nos cloîtres renferment ainsi des annalistes,

qui font l'histoire de leur couvent, et dont on ne connaît bien souvent le nom que par hasard ou à la suite de pieuses indiscretions. L'œuvre de la Sœur Morin, bien qu'elle ne fût pas destinée à la publicité, est aujourd'hui entrée dans le domaine public, par les nombreux et longs extraits que les écrivains en ont faits. C'est donc à dire que la bonne Sœur a laissé à la postérité des mémoires utiles et intéressants.

En dépit de son désir de donner à Dieu sa vie par le martyre, la Sœur Morin dut se contenter des souffrances ordinaires de la vie des Hospitalières. Bien souvent elle se vit au moment d'être prise par les Iroquois, qui rôdaient sans cesse autour des communautés de Montréal. La Providence vint chaque fois à son secours, et elle lui accorda une existence de plus de quatre-vingts ans, dont soixante-neuf vécus au contact des infirmités humaines. Renfermée entre les quatre murs du plus rigoureux des cloîtres, loin de sa famille, de ses amies d'enfance, la Sœur Morin n'eut de consolation que celle du devoir accompli, pour l'amour de Dieu et du prochain.

La Sœur Morin passa de vie à trépas le 8 avril 1730, après 69 années de religion, âgée de 81 ans. Elle mourut de la mort des justes, en invoquant le nom de saint Joseph qui lui donna le Ciel pour dot suprême.

N.-E. DIONNE.

LE SCAPULAIRE BLEU

RICHES INDULGENCES ACCORDÉES À CEUX QUI LE PORTENT

Indulgences plénières : Le jour de la réception ; le jour de la première messe, pour le nouveau prêtre ; à l'article de la mort ; pendant les exercices d'une retraite, une fois l'an ; le premier dimanche de chaque mois ; tous les samedis de carême ; le dimanche de la Passion et le vendredi suivant ; le mercredi, le jeudi et le vendredi de la semaine sainte ; aux fêtes suivantes : Noël, Épiphanie, Pâques, Ascension, Pentecôte, Trinité, Immaculée Conception, Nativité, Purification, Annonciation et Assomption de la T. S. Vierge ; les 19 et 24 mars ; 3 mai ; 17, 24 et 29 juin ; le dernier dimanche de juillet ; les 2, 7 et 28 août ; 14 et 29 septembre ; 2 et 15 octobre ; 1 et 10 novem-

bre ; 14 décembre ; une fois l'an, pendant l'exposition du Saint-Sacrement pour les Quarante-Heures ; une fois l'an, au jour qu'on aura choisi, et une autre fois, au jour fixé par le général des Théatins (Le T. R. Père a désigné pour cela le 12 avril) ; le premier et le dernier jour d'une neuvaine préparatoire à la fête de Noël ; les indulgences des stations de Rome aux jours désignés par le missel romain, savoir : le jour de Noël, le Jeudi Saint, le jour de Pâques et le jour de l'Ascension, si l'on visite ces jours-là une église des Théatins et qu'on y prie aux intentions ordinaires (Là où il n'y a pas d'église des Théatins, on peut visiter une autre église, pourvu qu'il s'y trouve un autel de la T. S. V. Marie. Cette autorisation vaut pour toutes les indulgences suivantes qui exigent une visite à l'église des RR. PP. Théatins) ; les indulgences des sept basiliques de Rome, deux fois chaque mois, si l'on prie devant les sept autels d'une église des Théatins ; deux fois par mois, si l'on prie dans une église des Théatins, les indulgences accordées à ceux qui visitent le S. Sépulture et la Terre-Sainte de Palestine.

De plus, on peut gagner toutes les indulgences des sept basiliques de Rome, de la Portioncule, de Jérusalem, de Saint-Jacques de Compostelle, en récitant six *Pater*, six *Ave* et six *Gloria* en l'honneur de la très sainte Trinité et de la Vierge Marie conçue sans péché, avec l'intention de demander à Dieu l'exaltation de la sainte Église, l'extirpation des hérésies, la paix et l'union entre les princes chrétiens. Ces indulgences peuvent être gagnées, les indulgences plénières, au moins une fois le jour, les indulgences partielles, aussi souvent (toties quoties) qu'on récite, en quelque lieu que ce soit, les six *Pater*, les six *Ave* et les six *Gloria*. Il n'est pas nécessaire de dire ces prières à genoux, ni d'y ajouter quelque autre oraison, ni même de recevoir les sacrements.

Indulgences partielles : 60 ans, pour ceux qui font une demi-heure de méditation ou oraison mentale. *20 ans*, si l'on visite les malades afin de les soulager spirituellement ou corporellement, ou, si on ne le peut pas, chaque fois qu'on récite pour eux cinq *Pater*, cinq *Ave*, cinq *Gloria*. *20 ans* aussi, aux octaves des fêtes de Notre-Seigneur Jésus-CHRIST ; les 19, 22, 23 et 28 janvier ; 4, 8, 10, 12, 13, 14, 15 et 25 février ; 6, 7, 13, 17 et 29 mars ; 5, 8, 20, 29 et 30 avril ; 4, 5, 10, 16, 17, 21 et 25 mai ; 12, 14 et 19 juin ; 13 et 20 juillet ; 4, 7, 13, 16, 23, 27 et 30 août ; 2, 5, 10, 18 et 25 septembre ; 10, 16, 21, 26 et 30 octobre ; 13, 14 et 20 novembre ; 14 et 16 décembre. *7 ans et 7 quarantaines*, à toutes les petites fêtes de la T. S. Vierge ; et chaque fois qu'on reçoit les sacrements de Pénitence et d'Eucharistie, ou que l'on accompagne le S. Viatique ; chaque fois aussi qu'on dit sept *Pater*, sept *Ave* et sept *Gloria*, pour un malade qui vient de communier. *Item*, à toutes les fêtes auxquelles est attachée une indulgence plé-

suite des attaques de paralysie, se sachant menacée de mort soudaine, savourant l'amertume d'un mal pas toujours compris, elle s'apprêta à paraître devant le Père céleste qui, le 15 du courant, dut lui ouvrir les trésors de sa divine miséricorde.

Mercredi, 22. — Vers quatre heures et demie, notre Père aumônier confère les derniers sacrements à chère Sœur Sainte-Athanasie qui a subi, au cours de la nuit dernière, une douloureuse crise cardiaque.

→ *DÉCÈS DE SŒUR SAINTE-AIMÉE-DES-ANGES.* — La mort soudaine de notre chère sœur nous a fortement émues. Mais combien furent plus profondément affectées sa bien-aimée sœur, sœur Saint-Joseph-des-Miracles, ainsi que ses cousines : vénérée Mère Saint-Jean-du-Sacré-Cœur, supérieure provinciale, (province Marguerite-Bourgeoys) et sœur Saint-Bernard-de-Clairvaux, supérieure à Saint-Johnsbury, vers qui se portent nos religieuses et fraternelles sympathies.

Passant en nos rangs, le divin *Voleur* a, sans doute, ravi une âme bien préparée à la reddition des grands comptes. Au cours de l'après-midi, sœur Sainte-Aimée-des-Anges avait éprouvé certain malaise : première annonce de la fatale crise d'angine. Ayant alors reçu les soins appropriés à son état, la malade garda la chambre... peu après le souper de la communauté, se produisit la crise finale. Des secours immédiats furent prodigués à la mourante et le prêtre averti ; Monsieur Perrin, p. s. s., arriva aussitôt pour lui procurer le bienfait de l'Extrême-Onction ; notre chère sœur eut parfaitement conscience jusqu'à la fin.

Lorsque notre sœur pharmacienne l'avertit de la gravité du danger et lui dit de faire à Dieu le sacrifice de sa vie, avec son calme empreint de surnaturel, sœur Sainte-Aimée-des-Anges répondit : « Oh ! que je suis contente ! Bon Jésus, venez me chercher ! » Avec la suprême onction purificatrice, son âme montait vers Dieu ; il était sept heures et dix minutes. A la veille de la fête des Epousailles de la Sainte Vierge, n'est-ce pas Marie qui vint assister sa fidèle servante en ce dernier soir de sa vie pour l'introduire dans la société des Saints ? Nous

aimons le penser en voyant notre chère ancienne reposer du sommeil des justes... un reflet de paradis semble effleurer son lit funèbre.

De la vie de notre chère sœur dont la communauté garde un souvenir tout embaumé d'obéissance respectueuse, d'admirable régularité, d'exquise politesse, de rapports bienveillants, nous ouvrons une page pour redire sa dévotion à la Vierge Immaculée sa confiance filiale en notre Père des cieux et permettre, par là, à la regrettée disparue de continuer parmi nous sa douce et bienfaisante action.

Sœur Sainte-Aimée-des-Anges — Marie-Emma Valcourt — fille de François Morin-Valcourt et d'Elisabeth Lucier, vit le jour à Saint-Simon-de-Bagot, le premier février 1858 et fut régénérée par le saint baptême, le lendemain, en la fête de la Purification de Marie; heureux présage d'avenir dont, plus tard, l'enfant aimait rappeler la touchante coïncidence. Et ce mois de février 1858, mois de prédilections de Marie par les Apparitions de Lourdes, semblait aussi marquer pour l'enfant qui venait d'ouvrir les yeux à la lumière, des grâces spéciales de la Reine du Ciel.

Emma fut la troisième des huit enfants issus d'une famille dont les parents, premiers colons de la paroisse, avaient été aussi les premiers à offrir un temple pieux à l'Hôte divin. Le grand-père, Monsieur Valcourt et deux autres citoyens du village, souffrait de l'absence de prêtre et obligés à de longues courses pour remplir leurs devoirs de religion, voulurent doter leur paroisse d'une église. Ils élevèrent donc une modeste chapelle puis se présentèrent à l'évêque de Montréal afin d'obtenir un prêtre. « Vous auriez dû consulter l'évêque, avant de bâtir une église, dit le Grand Vicaire qui reçut les solliciteurs... Il n'y a pas de prêtre. » Ils furent tout de même introduits auprès de Sa Grandeur. « Vous voyez, Monseigneur, dit Monsieur Valcourt, que nous ne sommes pas assez fins pour nous conduire; il nous faut quelqu'un de plus fin que nous: donnez-nous un prêtre. » Convaincu de l'esprit de foi et de la générosité de ces loyaux chrétiens, l'évêque de Montréal ne tarda pas à exaucer leur juste requête.

Ce précieux héritage laissé aux enfants devait faire

épanouir les plus belles vertus chrétiennes et attirer sur la famille les attentions divines. Trois filles furent favorisées d'une vocation de choix: deux à la Congrégation; une à la Présentation de Marie, Sœur Marie-du-Saint-Esprit.

Dans le béni sanctuaire familial où l'enfant avait respiré une atmosphère de piété, où son intelligence s'était ouverte aux premières leçons maternelles, on songea à lui fournir une solide instruction. C'était au printemps; l'enfant avait six ans et commençait ses classes à l'école du village. « Je me croyais déjà grande, disait-elle, et combien j'étais heureuse de pouvoir faire seule le trajet de la maison paternelle à l'école. » Elle ajoute, comme preuve de son ingénue dévotion à Marie: « Etant libre, après la classe, seule, je me rendais à l'église au pied de l'autel de la Sainte Vierge orné de fleurs et de lumières; puis, agenouillée sur la plus haute marche de la balustrade, les mains jointes, je suppliais la belle Madone blanche et bleue de venir me chercher. Voyant qu'elle ne bougeait pas, je me levais sur la pointe des pieds, les bras tendus vers la statue, et plus haut et à plusieurs reprises, je lui disais: emmenez-moi donc. » C'est plus tard qu'elle aura la réponse de la Vierge quand fidèle à la voix du Maître, elle quittera sa famille chérie pour se vouer à Dieu dans la Congrégation dont Marie est la perpétuelle supérieure.

Elle renouvela son désir à l'époque de sa première communion en sollicitant la faveur de la vocation religieuse. De l'école, elle passa au couvent de la Présentation de Marie, à Saint-Hugues, d'où elle sortit après un cours d'études complet.

Richement douée des dons naturels qu'une bonne culture intellectuelle a développés, que l'étude des arts d'agrément a perfectionnés, la jeune fille, pieuse et modeste, était appréciée au foyer, où elle savait prêter une main habile aux soins domestiques, un joyeux entrain aux fêtes de famille et mettre à contribution les affectueuses tendresses de son cœur.

« Personne ne se serait douté, écrivait-elle, que j'avais la vocation religieuse... En grandissant, j'aimais le monde, ses fêtes et ses plaisirs... mais j'avais gardé comme un *secret* le désir exprimé à ma première commu-

nion. A vingt ans, j'en compris la beauté et la valeur et je voulus être fidèle à l'appel du Seigneur.»

Quand elle parla de quitter le monde, elle rencontra sinon de l'opposition, du moins une certaine hésitation chez son père qui croyait ne pas pouvoir se passer de sa fille bien-aimée. Cependant trop chrétien pour mettre obstacle à l'accomplissement de la volonté divine, il accepta le sacrifice et acquiesça bientôt au désir de sa chère Emma qui, le 11 septembre 1879, était au nombre des postulantes.

En communauté, elle s'attachera davantage à Marie sa mère, son modèle, son étoile. « Comme une petite fille cachée sous le pan du manteau de la sainte Vierge, je la tenais par le bras, » révéleront ses notes.

Ainsi guidée et protégée, elle se laissera former à la vie religieuse avec un filial abandon; son noviciat commencé le 8 avril 1880 se terminait par la sainte profession le 11 octobre 1881.

L'enseignement du dessin, de la peinture et des travaux à l'aiguille fut l'occupation constante de chère sœur Sainte-Aimée-des-Anges, excepté les années 1905 à 1910 durant lesquelles elle exerça la charge de supérieure à Saint-Johnsbury, et les années 1926 à 1928 où à l'académie Saint-Urbain, elle eut le soin de la sacristie et de la lingerie.

Partout et toujours, on admira le calme religieux de notre bien chère Sœur, son esprit droit, son inlassable activité, sa dignité de manières qui imposait le respect, son obligeance à communiquer son savoir... elle se serait donnée jour et nuit quand elle savait vous être utile. Très spirituelle et surtout surnaturelle, elle aimait s'entretenir de Dieu, en qui sa confiance était absolue, des choses de l'âme et de l'éternité, elle goûtait les belles lectures et les approfondissait, le terre à terre la trouvait indifférente. Elle aimait tellement la sainte Vierge qu'elle s'efforçait de l'imiter même dans son extérieur... c'est donc avec raison que les enfants l'appelaient la *Dame blanche*. Ainsi, avec l'art de son pinceau, elle a semé parmi nous la plus sereine paix.

C'est qu'elle avait aussi médité longuement le but de sa vie religieuse pour lui donner son véritable caractère comme nous le prouvent quelques lignes tracées sur

une feuille que le temps a jaunie et qui porte la date du 28 juin 1878, année de sa grande décision. « Pourquoi ai-je quitté le monde? Pourquoi suis-je venue en religion? C'est pour mener une vie plus parfaite, une vie qui sera toujours jusqu'à ma mort une immolation totale de moi-même, et c'est là le suprême bonheur de la vie religieuse. Toujours la couronne de lauriers a reposé sur des fronts meurtris, et l'aurole de la sainteté n'a jamais ceint que des cœurs crucifiés. Sans douleurs, il n'y a point d'amour.»

De cette façon, elle a vécu, acceptant généreusement sa part de labeur et de croix dans nos maisons d'Ottawa, de Charlottetown, du Mont Sainte-Marie, de Waterbury, de Saint-Jean, de Pointe-aux-Trembles, Saint-Johnsbury, Saint-Roch, Arthabaska, Saint-Romuald et Saint-Urbain. Plutôt douce avec les élèves, elle ne parvenait pas toujours à obtenir une parfaite discipline et cependant durant trente-cinq ans, elle dut allier au travail du *studio* la surveillance du réfectoire, tâche peu compatible à ses goûts esthétiques, mais tâche accomplie avec pureté d'intention. Chaque fois que revenait sa garde, elle demandait en retour au bon Dieu de lui donner le ciel, sans délai, à la mort.

Epuisée, à bout de force, elle rentra à la maison mère en 1928 pour y passer ses dernières années dans la prière et la reconnaissance pour tant de bontés reçues de Jésus et de sa sainte Mère. Ici, pour la chambre d'ouvrage, elle confectionna divers articles de couture ou de tricot donnant à la communauté le dernier travail de ses mains.

Le Souverain Maître pouvait venir... depuis longtemps, notre chère sœur se préparait à cette suprême rencontre. « J'espère que le bon Dieu ne me traitera pas avec rigueur... que je n'irai pas au purgatoire, » l'avons-nous entendue dire. La paix de son âme révélée dans son acte fervent: « Bon Jésus, venez me chercher! » n'était-elle pas le prélude de la paix éternelle qu'elle allait goûter au royaume des élus?

Samedi, 25. — Le service funèbre de sœur Sainte-Aimée-des-Anges est chanté ce matin par son cousin, Monsieur Edmond Belcourt, p. s. s; notre Père aumô-

nier assiste au sanctuaire. Avec Monsieur Horace Valcourt, frère de la défunte, et quelques membres de la famille, étaient aussi présentes aux funérailles, sa sœur, sœur Saint-Joseph-des-Miracles, vénérée Mère provinciale, Saint-Jean-du-Sacré-Cœur et les élèves du pensionnat Sainte-Catherine.

DÉCÈS DE SŒUR SAINTE-ATHANASIE. — Au réveil, le glas funébre nous avertit qu'une des nôtres a pris le chemin de la vraie patrie. Aussitôt, notre pensée et notre cœur se reportent vers notre chère ancienne qui s'apprêtait à répondre à la suprême invitation du divin Maître, et sollicitent pour son âme le repos éternel. En effet, vers quatre heures et quarante minutes, chère sœur Sainte-Athanasie, âgée de quatre-vingts ans, cinq mois, quatorze jours, succombait à une angine de poitrine.

Sœur Sainte-Scholastique, supérieure à Saint-Willibrord, était au chevet de sa bien-aimée sœur mourante pour recueillir ses dernières paroles et son dernier soupir; elle reçoit aussi de la communauté les marques de la plus sincère sympathie.

« Les souvenirs, ne pouvant nous rendre les absents que Dieu a rappelés à Lui, font revivre dans nos cœurs le passé où nous jouissions de leurs tendresses. » Ainsi, nous jetterons un regard sur la carrière de notre chère sœur: ce rappel du passé adoucira l'épreuve présente et sera, pour nous toutes, un stimulant au chemin du devoir.

Sœur Sainte-Athanasie, Margaret Bell, est née à Montréal, le 11 août 1849, et fut baptisée à l'église Notre-Dame. Au foyer familial, elle vit grandir une sœur (S. S.-Scholastique) et deux frères, ceux-ci l'ont précédée dans la tombe.

Son père, Monsieur Thomas Bell, originaire d'Angleterre, protestant converti après son mariage par Monsieur Plessis, p. s. s., était à Montréal un citoyen bien en vue, officier à la douane. Mary-Ann Slevin, sa mère, native d'Irlande, avait au cœur la foi ardente de ses ancêtres. Ayant eu le désir de se consacrer à Dieu, elle était entrée dans notre communauté au temps de vénérée Mère Sainte-Ursule... Mais, Dieu avait d'au-

Air: O. M. D. des S. Cr.

Cloche argentine,
Sonne gaiement,
La Présentine
De vingt-cinq ans.

Pour toi l'on tisse
En fil d'argent
Tout comme en bysse,
Nos vœux ardents.

O Jubilaire,
Pour ton bonheur,
Notre prière
Monte au Seigneur.

Douce héroïne,
Avec ce jour
Non se termine
Tout notre amour.

A ta couronne,
Belle argentée,
Qu'un jour rayonne
Une dorée.

.....

Air: O Filii d'Isaac

Autre Chant

Acclamons notre chere Soeur,
Et vers les cieux faisons em **choeur**,
Monter ce fraternel chant-la:
Alleluia!

Voici bien vingt-cinq ans ce jour,
Qu'au service du Dieu d'amour,
Son coeur pour jamais se lia.
Alleluia!

A celebrer les noces d'or,
De notre soeur, notre tresor,
Mais quelle joie, il y aura,
Alleluia!

Toutes vos soeurs avec transport,
Unies dans un commun accord,
Font aujourd'hui ce souhait-la:
Alleluia!

.....

116

a.

v.

u

v

97.

u

cais

59

67

re

air: Le Desein
des oiseaux

NOCES D'ARGENT de Rose Anna

Nos coeurs remplis de douces harmonies
Veulent s'epandre en riches symphonies
Chantons ce jour que nous fait le Seigneur
Ce jour brillant d'ineffables splendeurs
Gloire au Seigneur en cet anniversaire,
"Laudamus te" chante la jubilaire
Gloire au Seigneur, auteur de tous les dons,
Venez mes soeurs, unissons nous, chantons:

CHOEUR

Sanctus, Sanctus, les cieux et la terre
Sont remplis de votre majeste
Nous vous louons, o Dieu de lumiere,
Nous vous louons, o Dieu de bonte.

O chere Soeur, en cette fete intime,
Ete inspiree au souvenir sublime
De ce revoir de vos jeunes ardeurs
De tous ces jours passes dans les labeurs
Que notre chant de douce confiance
Jusques a Dieu, porte notre esperance,
Pour y puiser dans l'eternel tresor
De nouveaux ans, la longue chaine encore.

Toutes vos Soeurs, dans une douce ivresse
Sentent leur coeur tressaillir d'allegresse,
O Soeur cherie, agreez en ce jour,
Avec leurs vœux, leur fraternel amour.
Que votre vie ait des heures serienes,
Le pur bonheur, de graces souveraines,
Que Notre Dame accompagne vos pas
Et nimbe d'or tous vos jours ici-bas.

.....

116

le.

ut.

la

la

197.

le.

la

neais

1659

3.

1667

mi

Monsieur l'abbé J. H. B.

Je viens d'apprendre par le journal
du 16 mars, la mort de votre bien-aimé
père ... Quoique un peu en retard, je
regarde comme un devoir de vous
offrir mes condoléances sincères et mes
humbles prières, lesquelles déposées dans le
cœur du Bon Maître, sollicitant pour
le vôtre disparu, le bonheur des béatitudes.
Je sais que votre si bon père était à
peu près votre unique consolation ici-bas,
qui est encore présent à ma mémoire, le
généreux accueil qu'il fit à mon
cher frère Pierre Bessé ... Ce sont là
autant de motifs qui m'invitent
aujourd'hui à une sympathie profonde
à votre ~~égard~~ endroit. Je n'ai rien
appris de la maladie et de la mort de
votre bon père ... J'aime à croire que
ni l'une ni l'autre n'a été trop
douloureuse et que la consolation de vous
voir à ses côtés à ses derniers moments
lui a été accordée ...

1616

elle.
ébert.

ge in
11 à

1697.

le
702 à
français

mil 1659

1713.

nov. 1667

nomme

Voici la liste des enfants
et les âges en 1895

Chez Joseph Prefontaine

Rodrigue ^{ans} 3 ans le 4 juin ¹⁸⁸²

Lucia 11 " " 7 novembre ¹⁸⁸⁴

Emma à eu 8 ans le 10 mars ¹⁸⁸⁷

John 7 ans le 22 juillet ¹⁸⁸⁸

Armand à eu 5 ans le 17 avril ¹⁸⁹⁰

Cécile 4 ans le 22 novembre ¹⁸⁹¹

Marianne 1 an le 27 mai ¹⁸⁹⁴

Marie Aimée morte à 6 mois ¹⁸⁹⁷

Ainsi soit-il

Albina Valcourt

en 1616
Mlle.
Hebert.
iage à
691 à
ut 1697.
te le
1702 à
François
avril 1659
il 1713.
Nov. 1667
vomme

1616

Mlle.
Hebert.

riage in
1691 à
out 1697.

the le.
1702 à
François

0 avril 1659
avril 1713.

2 Nov. 1667
et nomme